



le p'tit Castelois

TOUTE L'INFORMATION DU CASTELET

INFOS UTILES

MAIRIE LE CASTELET

12 rue du 7 août 1944
SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
02 31 23 56 76
mairie@commune-le-castelet.fr
www.commune-le-castelet.fr

Permanence physique

Lundi : 11h-13h
Mardi 9h-11h
Jeudi : 17h-19h
Sur rendez-vous avec le maire
et les adjoints.

MAIRIE DÉLÉGUÉE

10 rue de l'Avenir
GARCELLES-SECQUEVILLE
02 31 23 56 76
mairie@commune-le-castelet.fr
www.commune-le-castelet.fr

Permanence physique

Mercredi : 16h-19h
Vendredi : 11h-13h

GARDERIE DU SOIR

02 31 39 86 17
Numéro joignable de 16h30 à 18h30

ÉCOLE MATERNELLE

YANN ARTHUS BERTRAND
12 rue du 7 août 1944
SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
02 31 86 59 62

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

10 rue de l'Avenir
GARCELLES-SECQUEVILLE
02 31 86 59 62
ce.0140297X@ac-caen.fr

COLLÈGE DU CINGAL

Rue Camille Blaisot
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE
02 31 23 50 66 - ce.0141312a@ac-caen.fr

COLLÈGE G. DE MAUPASSANT

Rue d'Harcourt - ST-MARTIN-DE-
FONTENAY - 02 31 79 80 45
ce.0140068y@ac-caen.fr

Bulletin Le P'tit Castelois 4^e trimestre 2022
Rédaction et mise en page : Magali
Pecollo Dupont, Adjointe chargée de la
Communication et de l'Information
Crédits photos : Mairie, Associations
N° ISSN : 2824-7825
Directeur de Publication : Florence Boulay
Impression Mairie du Castelet



INFORMATIONS PRATIQUES

INFOS UTILES

MAIRIE LE CASTELET

12 rue du 7 août 1944 - SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL - 02 31 23 56 76
 mairie@commune-le-castelet.fr
 www.commune-le-castelet.fr

Permanence physique

Lundi : 11h-13h
 Mardi 9h-11h
 Jeudi : 17h-19h

Sur rendez-vous avec le maire et les adjoints.

MAIRIE DÉLÉGUÉE

10 rue de l'Avenir
 GARCELLES-SECQUEVILLE
 02 31 23 56 76
 mairie@commune-le-castelet.fr
 www.commune-le-castelet.fr

Permanence physique

Mercredi : 16h-19h
 Vendredi : 11h-13h

GARDERIE DU SOIR

02 31 39 86 17
 Numéro joignable de 16h30 à 18h30

ÉCOLE MATERNELLE

YANN ARTHUS BERTRAND
 12 rue du 7 août 1944
 SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
 02 31 86 59 62

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

10 rue de l'Avenir
 GARCELLES-SECQUEVILLE
 02 31 86 59 62
 ce.0140297X@ac-caen.fr

COLLÈGE DU CINGAL

Rue Camille Blaisot - BRETTEVILLE/LAIZE
 02 31 23 50 66 - ce.0141312a@ac-caen.fr

COLLÈGE G. DE MAUPASSANT

Rue d'Harcourt - ST-MARTIN-DE-FONTENAY
 02 31 79 80 45 - ce.0140068y@ac-caen.fr

MUSIQUE EN PLAINE

ÉCOLE DE MUSIQUE
 4 bd des Nations - BOURGUÉBUS
 02 14 37 28 90
 www.musique-en-plaine.com
 musiqueenplaine@caenlamer.fr

CONTACTS

LES PARLEMENTAIRES

- **Freddy Sertin, Député**
 freddy.sertin@assemblee-nationale.fr
- **Collaborateurs parlementaires :**
- **Corentin Goethals / Permanence parlementaire :**
 5, rue Emile Chenel à Vire - 06 32 20 00 44
 corentin.goethals@clb-an.fr
- **Catherine Deshayes Dujardin**
 06 65 82 79 61
- **Pascal Allizard, Sénateur**
 Cabinet parlementaire : Place de l'hôtel de Ville
 CONDE EN NORMANDIE
 p.allizard@senat.fr
- **Corinne Féret, Sénatrice**
 Cabinet parlementaire : 7 Place de la
 Résistance - CAEN - c.feret@senat.fr
- **Sonia de La Provôté, Sénatrice**
 Cabinet parlementaire : Le Pacifique
 20, rue de l'Hippodrome - CAEN
 02 31 47 68 44 - s.delaprovote@senat.fr

DÉPUTÉE EUROPÉENNE

- **Stéphanie Yon-Courtin**
 Permanence : 8 rue Martin Luther King
 SAINT-CONTEST
 stephanie.yon@europarl.europa.eu

NOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

- **Florence Boulay** : florence.boulay@calvados.fr
- **Dominique Rose** : dominique.rose@calvados.fr

GENDARMERIE

- **Communauté de Brigade MOULT**
 5 route de Paris - 02 31 15 04 80
- **Gendarmerie Nationale**
 1 place du Collège - BRETTEVILLE/LAIZE
 02 31 15 07 00
 www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

PRESBYTÈRE DE SOLIERS

02 31 23 10 54

TRÉSORERIE MUNICIPALE CAEN

02 31 30 42 51
 Esplanade Jean-Marie-Louvel - CAEN
 sgc.caen@dgifp.finances.gouv.fr
 www.impots.gouv.fr
 Lundi au Mardi : 8h30-12h et 13h30-16h
 Jeudi au Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h

DÉPANNAGE

- **ELECTRICITÉ** : 0 972 675 014
- **GAZ** : 0 800 47 33 33
- **SAUR** (eau) : 02 14 37 40 09

SANTÉ - SERVICES - URGENCES

- **POMPIERS** - 18
- **POLICE / GENDARMERIE** - 17
- **SAMU** - 15
- **N° URGENCE EUROPÉEN** - 112
- **SOS MEDECINS** - 36 24
 3 Place Jean Nouzille - Caen
- **MEDECIN DE GARDE** - 118 710 (appel surtaxé)
- **PHARMACIE DE GARDE** - 32 37
- **URGENCE DENTAIRE** - 118 418
- **DROGUE INFO SERVICE** - 0 800 23 13 13
- **ENFANCE MALTRAITÉE** - 119
- **VIOLENCES FEMMES INFO** - 3919
- **PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES VICTIMES OU TÉMOINS D'UNE SITUATION D'URGENCE SOUHAITANT SOLLICITER L'INTERVENTION DES SERVICES DE SECOURS** - 114
- **SIGNALER DES VIOLENCES EN LIGNE**
 arretonslesviolences.gouv.fr



VICTIME
 DE VIOLENCES
 SEXISTES
 ET SEXUELLES
 PORTAIL EN LIGNE
 24H/24 - 7J/7

ADMR BOURGUÉBUS

10 rue Val És Dunes - BOURGUÉBUS
 02 31 39 05 35 - bourguebus@fedel4.admr.org

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

41 Rue Val És Dunes - BOURGUÉBUS
 02 14 47 55 03

CIRCONSCRIPTION D'ACTION SOCIALE DE CAEN EST

5 Rue Jules Guesde - COLOMBELLES
 02 31 35 15 53

RELAIS PETITE ENFANCE

10 rue de l'Avenir - LE CASTELET
 02 31 38 26 96
 ram.plainesud@famillesrurales.org

S.S.I.A.D SERVICE INFIRMIER D'AIDE À DOMICILE

Rue de la mairie - BOURGUÉBUS
 Permanence secrétariat du lundi au vendredi
 8h30-16h30 - 02 31 23 15 90
 contact@ssiad-bourguebus.fr

DON DU SANG

Pour connaître les lieux et dates des prochaines collectes : <https://dondesang.efs.sante.fr>

La commune a restructuré son service administratif afin de mieux répondre aux demandes des concitoyens et permettre d'assurer le rayonnement des projets actuels. Une petite présentation de l'équipe et de leurs missions.

AGNÈS	Chargée du périscolaire et de la gestion des cimetières
BÉNÉDICTE	Chargée de l'urbanisme et de l'accueil de la mairie
ÉVELYNE	Assure la comptabilité de la collectivité
FRÉDÉRIC	Encadre le personnel communal, gère les affaires générales et les moyens financiers
JACQUELINE	Chargée de l'état civil, des ressources humaines et assure l'accueil de la mairie
LISA	Chargée des affaires générales notamment celles liées à la transition énergétique

ÉDITORIAL

Chères Castelaises, Chers Castelais,



Notre commune poursuit sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun. Malgré un contexte général difficile avec la guerre en Ukraine dont nous subissons les conséquences financières sur le sol européen, nous avons eu la joie de voir se concrétiser plusieurs de nos projets et de retrouver le sourire.

En juin, nous nous sommes retrouvés pour l'inauguration de nos 8 parcours de randonnées au départ de la commune. Sur des circuits allant de 5 à 14 km, vous pouvez désormais découvrir la faune et la flore locales, profiter des paysages et visiter les sites d'intérêt de la commune (églises, monuments commémoratifs, manoir, cartes postales...). Fidèles à notre projet de mandature, nous avons lancé, cet été, un programme d'activités dédiées au développement durable sur la commune en y associant l'école, le centre de loisirs, le local jeunes, le relais petite enfance et l'Ehpad du Belvédère. Nous prévoyons de nouvelles actions pour cette année.

Notre verger des naissances s'est étendu avec 12 nouveaux arbres fruitiers lors de la célébration des naissances de l'année 2021 des nouveaux petits Castelais. A terme le verger offrira un espace de détente bucolique et des fruits frais et locaux aux familles. Le verger des naissances et son voisin le jardin des sourires inauguré en juillet sont 2 espaces qui ont été créés par la municipalité en 2021.

Les travées les plus endommagées du mur du cimetière de Saint-Aignan-de-Cramesnil ont été réparées et consolidées. D'autres travaux de restauration sur ce mur sont à prévoir.

Les travaux de mise aux normes des sanitaires de la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil sont terminés.

Nous avons réaménagé l'espace jeux de Saint-Aignan-de-Cramesnil afin de le rendre accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

Nous avons réalisé le skate-park, à proximité du city stade, sur une partie ancienne du terrain de tennis de Garcelles-Secqueville.

La commune est aussi ce lieu de partage et de convivialité que nous connaissons. Le CCAS nous a proposé de nombreuses occasions de nous retrouver et de profiter de moments conviviaux, culturels et de plaisir. Des rencontres toutes générations confondues ont été organisées.

Notre fête des familles, notre marche Octobre Rose avec le salon du bien-être, le repas avec les aînés, le spectacle de Noël pour les enfants ont été quelques-uns de ces temps forts.

Nous allons poursuivre nos investissements malgré un contexte financier très contraint. La rigueur budgétaire est notre ligne de conduite. L'objectif reste toujours de boucler les budgets sans alourdir les finances de la commune.

Notre local multi-activités, en cours de réalisation, devrait être réceptionné en Juin.

Malgré quelques retards liés à la conjoncture actuelle, la première tranche du groupe scolaire devrait être livrée à la fin du premier semestre.

Des aménagements des carrefours de la RD80, au niveau de Cramesnil, vont être effectués afin d'améliorer la sécurité des riverains. Les travaux devraient commencer dès le deuxième trimestre.

La mise en sécurité du carrefour « La Hogue-Secqueville » sera effectuée cette année.

La reprise des concessions à l'état d'abandon du cimetière de Secqueville a été réalisée. Il nous reste les travaux de mise aux normes d'accessibilité à effectuer.

L'année 2023 sera donc l'occasion pour chacun de nous de bénéficier de nouveautés dans notre commune. Nous sommes toujours à votre écoute et espérons à chaque fois répondre au mieux à vos attentes.

De nombreuses personnes nous accompagnent pour la pleine réalisation de nos missions d'élus; qu'elles soient remerciées pour leur implication dans la bonne marche de la commune. L'engagement de chaque élu, de chaque agent de la collectivité, de chaque membre d'association est un gage de réussite pour nous tous. Permettez-moi de rendre hommage ici à Jean-Marie Dutertre qui nous a quittés dernièrement, pour son investissement sans faille pour notre commune pendant 24 années.

Mesdames, Messieurs, chères habitantes, chers habitants, je vous adresse à tous mes vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2023. J'espère que chacun d'entre vous, dans notre commune, trouvera le lieu de son épanouissement.

Florence Boulay
MAIRE DU CASTELET

LES ÉLUS DU CASTELET



Florence BOULAY
Maire du Castelet



Céline COLLET
1^{er} adjoint
Développement Durable, Lien intergénérationnel et Vie associative



Patrick LESELLIER
2^e adjoint
Travaux, Urbanisme, Espaces Verts et Cimetières



Magali PECOLLO-DUPONT
3^e adjoint
Communication et Information



Franck LECOQ
4^e adjoint
Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse et Vie Locale

ÉLUS DE LA MAJORITÉ



Elisabeth FORET



Anne PIRAUD



Brigitte MARIE



Benoît LEFÈVRE



Sandrine MAUPAS
Déléguée aux affaires budgétaires et financières



Céline PONTY



Maité ROBILLARD



Gilles THIRÉ



Stéphane ONFROY



Sébastien GUILLOT



Virginie NOSILE



Yohann ADAM



Joseph SIANI



Mélisande DEGRÈZE



David DELENTE

ÉLUS DE L'OPPOSITION



Bruno ENGEL



Annie PASSILLY



Philippe JÉGARD

COMMISSIONS

COMMISSIONS	MEMBRES
Développement durable, lien intergénérationnel, vie associative	CÉLINE COLLET : E. Foret, B. Lefèvre, C. Ponty, V. Nosile, J. Siani, B. Engel
Travaux urbanisme, espaces verts, cimetières	PATRICK LESELLIER : F. Lecoq, S. Onfroy, S. Guillot, Y. Adam, M. Degréze, B. Engel
Communication et information	MAGALI PECOLLO-DUPONT : E. Foret, A. Piraud, M. Robillard, V. Nosile, Y. Adam, P. Jégard
Affaires scolaires, enfance et jeunesse, vie locale	FRANCK LECOQ : M. Pecollo-Dupont, A. Piraud, B. Marie, Y. Adam, D. Delente
Affaires budgétaires et financières	SANDRINE MAUPAS : C. Collet, P. Lesellier, B. Lefèvre, C. Ponty, M. Robillard, A. Passilly
CCAS	FLORENCE BOULAY • MEMBRES ÉLUS : E. Foret, S. Maupas, C. Ponty, M. Robillard, J. Siani, A. Passilly • MEMBRES NON ÉLUS : M.-J. Bréard, R. Canonville, M. Fortin, S. Lecoq, C. Marest, A. Théveniaud
Cao / Ouverture des plis	FLORENCE BOULAY : C. Collet, P. Lesellier, F. Lecoq, S. Guillot, M. Degréze, P. Jégard
Référent Forêt - Bois Normandie	C. Collet
Correspondants Défense	G. Thiré, V. Nosile
Référents Locaux Fredon	P. Lesellier, P. Jégard
Référent RGPD et PCS	M. Pecollo-Dupont
Syndicat SDEC	C. Collet, S. Guillot
Syndicat Collège Bretteville-sur-Laize	• TITULAIRES : M. Pecollo-Dupont, C. Ponty • SUPPLÉANTS : V. Nosile, Y. Adam
Syndicat Collège Saint-Martin	• TITULAIRES : M. Robillard, M. Degréze • SUPPLÉANTS : A. Piraud, B. Marie

CORRESPONDANT INCENDIE



Dans chaque conseil municipal où aucun adjoint au maire ou conseiller municipal n'est chargé des questions de sécurité civile (en application de l'article L.731-3 du code de la sécurité intérieure) est désigné un correspondant incendie et secours. Madame le Maire a procédé, par voie d'arrêté en date du 08/11/2022, à la nomination de Monsieur Sébastien Guillot (conseiller municipal) au poste de correspondant incendie et secours de la commune Le Castelet.

RÔLE ET MISSIONS DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Son rôle est d'être l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation. Le correspondant incendie et secours est aussi chargé de mettre en place, évaluer et réviser le plan communal de sauvegarde (article L.731-3, alinéa 2 du code de la sécurité intérieure) qu'il doit présenter lors de certaines démarches.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



MINISTÈRE
DES ARMÉES

SGA
Secrétariat général pour l'administration

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple pour son inscription au bac avant 18 ans, son permis de conduire).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Présentez-vous à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

LE DÉFENSEUR DES DROITS

UN DISPOSITIF UNIQUE DE PROTECTION DES DROITS ET LIBERTÉS

UNE INSTITUTION, QUATRE DOMAINES D'INTERVENTION

Le Défenseur des droits est une institution indépendante chargée de défendre les droits et les libertés individuelles dans le cadre de 4 domaines de compétences déterminés par la loi :

- la défense des droits des usagers des services publics ;
- la défense des droits de l'enfant ;
- la lutte contre les discriminations.
- le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité (police, gendarmerie, services privés de sécurité...).

PROTÉGER VOS DROITS

Le Défenseur des droits traite les réclamations individuelles qui lui sont adressées.

Ses équipes de juristes s'appuient sur un arsenal juridique varié pour trouver des solutions : de la recherche du règlement à l'amiable, au soutien en contentieux, en passant par la demande de sanction. Il définit un traitement en fonction de la nature de l'affaire et des attentes

du réclamant. La qualité du travail du Défenseur des droits repose sur la force de son expertise et l'impartialité de ses décisions.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

Le Défenseur des droits mène une action de promotion de l'égalité et de l'accès aux droits. Son objectif est d'intervenir de manière préventive, en amont des inégalités, pour éviter que ces situations apparaissent. Il informe les publics concernés sur leurs droits. Il conduit des actions de sensibilisation et de formation auprès des acteurs associatifs et professionnels pour améliorer les pratiques au quotidien.

QUE PEUT FAIRE LE DÉFENSEUR DES DROITS ?

- Enquêter.
- Proposer un règlement à l'amiable.
- Faire des recommandations sur une situation.
- Présenter ses observations devant les juges.

- Demander des poursuites disciplinaires.
- Faire des propositions de réformes de la loi.

DES ÉQUIPES PARTOUT EN FRANCE

80 % des réclamations du Défenseur des droits sont recueillies par les délégués au sein de leur permanence.

Consultez la liste des permanences :
www.defenseurdesdroits.fr/office

VOUS PENSEZ QUE VOS DROITS N'ONT PAS ÉTÉ RESPECTÉS ?

Contactez le Défenseur des droits :

- www.defenseurdesdroits.fr
- Par téléphone : 09 69 39 00 00
- Par courrier gratuit, sans affranchissement :
Défenseur des droits - Libre réponse
71120 - 75342 Paris Cedex 07

Il est essentiel de joindre toutes les pièces utiles (copies de documents administratifs, courriers, courriels, témoignages...) permettant au Défenseur des droits de traiter votre dossier.

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

A QUOI SERT UN CONCILIEUR DE JUSTICE ?

A résoudre à l'amiable les litiges, conflits et différents de la vie courante.

« A l'amiable », signifiant donc sans devoir « faire un procès », à la partie adverse.

Parce que faire un procès est non seulement long, coûteux, complexe, facteur de stress et de tensions, mais aussi très aléatoire, puisque personne ne sait comment le juge va finalement trancher le litige ; car il le tranchera non seulement au nom du droit, qui est son seul critère, et donc de façon totalement imprévisible pour les justiciables qui ne sont généralement pas des juristes, mais aussi en fonction des preuves, objectives, qui lui auront été fournies ; or dans les litiges de la vie courante on a plus souvent

des accusations plus ou moins bien étayées et/ou subjectives, que le juge pourra donc ne pas retenir.

Il n'empêche que le réflexe normal de chacun, lorsque il se sent « victime », est de vouloir « qu'on lui rende justice » ; c'est à dire que l'on dise publiquement qui a « raison », et qui a « tort », de façon aussi nette et catégorique, que tranchée.

Ce qui correspond d'ailleurs à un certain nombre des cas que le conciliateur permet effectivement de résoudre.

Toutefois, chacun sait bien que dans la vie courante, les torts et les responsabilités sont le plus souvent « partagés », et que le « compromis », de ce fait, grâce aux concessions réciproques qu'il exige, constitue non seulement la solution la mieux adaptée, mais aussi, d'une certaine manière, la plus juste.

Dès lors, autant que cette recherche de compromis soit la plus simple possible (le

conciliateur peut être saisi sans aucune formalité), la plus rapide (ce sont les parties qui décident elles-mêmes de la solution choisie), la moins coûteuse (le conciliateur de justice est gratuit), et la plus consensuelle, car rappelons-le, dans ce cas, on aboutit à un accord, écrit, oral, ou factuel, qui permet donc de « faire la paix ».

Or quoi de plus important que la paix ?

VOTRE CONCILIEUR DE JUSTICE

- Conciliateur de Justice attaché aux 28 communes du canton d'Evrecy : Jean HUREAU
- jean.hureau@conciliateurdejustice.fr
- Permanences le mercredi à la mairie d'Evrecy (02 31 29 33 33) sauf le 4^e mardi de chaque mois, à la mairie de Bretteville-sur-Laize (02 31 23 50 02)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Safia HENRY GACI	01/01/22
Côme BARBEY	20/01/22
Kingsley PERGAUD	28/01/22
Agathe COURTEILLE	09/02/22
Louka KUKULADZE	11/02/22
Irys LETEINTURIER FAFIN	20/02/22
Adèle PUPIN	16/03/22
Théo MARIE	14/04/22
Diego VERGRIETE	04/05/22
Timothée BRIONE	13/05/22
Samuel HOCINI	15/05/22
Naël DAMAY GUYOT	15/06/22
Tom LE COUTEY	17/06/22
Olivia LE COUTEY	17/06/22
Ambre GILBERT	22/06/22
Mathéo MARIE	24/06/22
Rubén DIAZ	24/06/22
Olivia LEMONNIER	19/08/22
Zélia BACHELOT	19/08/22
Lissandre CAMARA	25/08/22
Maël BRUNET	28/08/22
Fatima ALIEV	30/08/22
Louna DAVOU	01/09/22
Ariane ROCHER	14/09/22
Emy LETELLIER LE BRIS	15/09/22
Naëlle FIJALKOWSKI	26/09/22
Gabrielle HAMEL	14/10/22
Elia MONCOMBLE	26/10/22
Lia BISSON	26/10/22
Zélie TERZIOTTI	08/11/22

MARIAGES

Chloé LAPERSONNE & Clément POULIN	02/04/22
Cindy ESTARQUE & Mickaël BANDRAC	04/06/22
Élise BOUDONNET & Stéphane GÂTY	22/06/22
Élise TRIGOUST & Bérenger ANQUETIL	25/06/22
Emmanuelle PIGAULT & Sébastien CORNET	30/07/22
Delphine JAMARD & Raphaël DOPPLER	06/08/22
Sonia SADAoui & Selim AYYILDIZ	03/09/22
Nathalie VIVIEN & Philippe DELILLE	10/09/22
Angéline MADELAINE & Nicolas LEBLANC	17/09/22

PACS

6 Pactes Civils de Solidarité ont été célébrés en 2022.

DÉCÈS*

HUNAUULT Nicole née ALEXIS	06/01/22
BELLENGER Monique née RADIGUET	11/01/22
LEROND Stanislawa née FIGIEL	21/01/22
LECOMTE Serge	13/03/22
BARBEY Madeleine née DUVAL	27/03/22
BURNOUF Pierre	17/04/22
CHAPÉ Claude	25/04/22
HÉBERT Michel	10/05/22
LEMOIGNE Jeannine née LEPETIT	05/05/22
DESCHAMPS Georges	05/05/22
COËFFE Agnès née VALLENS	05/06/22
MORICE Yvette née LELIEVRE	14/06/22
LECHARTIER Annick née TANGUY	20/06/22
BUCZYK Marie née KITA	11/07/22
CYRILLE Denise née MICHEL	05/08/22
LECHAT Madeleine née GUILLEMOT	12/08/22
DEMEILLIERS Sylvie née HERVÉ	13/08/22
CHÉRON André	28/08/22
MARIE Germaine née BAYET	21/10/22
COLLIN Claude	24/10/22
LEFRANÇOIS Colette née ROGER	29/10/22
VIEILLARD Paulette née BALLONNIER	24/11/22
DUTERTRE Jean-Marie	10/12/22
MATHIEU Philippe	17/12/22
LEPAULMIER Xavier	24/12/22
ALLANET Raymonde née AUMONT	25/12/22



LE CASTELET
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !

AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher
ce code



GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Les élus de l'opposition n'ont pas souhaité s'exprimer.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

NATURE DE LA PIÈCE	OÙ S'ADRESSER	INFOS + PIÈCES À FOURNIR
Passeport biométrique	Dans certaines mairies du Calvados : Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé-en-Normandie, Dives-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville-St-Clair, Honfleur, Iffs, Les Monts-d'Aulnay, Lisieux, Livarot-Pays-d'Auge, Mézidon-Vallée-d'Auge, Mondeville, Ouistreham, Pont-l'Evêque, Thury-Harcourt, Tilly-sur-Seulles, Trévières, Trouville-sur-Mer, Verson, Vire	2 photos récentes d'identité, livret de famille, acte de naissance, justificatif de domicile, ancienne carte
Carte Nationale d'Identité Sauf en cas de perte		
Carte d'Électeur	Mairie du domicile	Inscription sur les listes électorales de la commune toute l'année. Pièce d'identité, justificatif de domicile
Extrait de Naissance	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité
Extrait de Mariage	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité
Extrait d'acte de Décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille ou Pièce d'identité Nom, prénom, date du décès
Casier Judiciaire National	Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	Cerfa n°10071*15
Certificat de Nationalité	Au greffe du tribunal d'Instance à Caen	Livret de Famille
Carte Grise	https://immatriculation.ants.gouv.fr/ ou directement chez un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture	Un justificatif de domicile de moins de 6 mois, un permis de conduire valide
Recensement Service National	Mairie du domicile	Fille ou garçon de nationalité française âgé de 16 ans. Se présenter entre le 1 ^{er} jour du 16 ^e anniversaire jusqu'à la fin du 3 ^e mois qui suit. Livret de famille, Pièce d'identité, Justificatif de domicile.

• Les permis de chasse sont remis par la Fédération.
• Toute modification en cours d'année est possible, ceci en fonction de nouvelles lois ou de nouveaux décrets.

SALLES DES FÊTES • TARIFS 2023

La réservation s'effectue en mairie. Un planning des disponibilités est visible sur le site internet de la commune. Elle est effective dès que le demandeur établit un chèque d'arrhes d'un montant de 30 % du tarif de la location libellé à l'ordre de Trésor Public.

L'annulation de la réservation ne se fera que sur demande écrite du locataire au plus tard 1 mois avant la date prévue du début de location. Passé ce délai ou en cas de non utilisation de la salle, le locataire sera tenu de solder le montant total de la location. Les arrhes seront restituées uniquement pour une annulation en cas de force majeure.

SALLE DES FÊTES DE GARCELLES-SECQUEVILLE

Résidents	Périodes	Tarifs	Acompte/ Solde
Hors commune	week-end	448€	224€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	522€	261€
	24h semaine (hors période scolaire)	220€	110€
Habitants Le Castelet	week-end	220€	110€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	270€	135€
	24h semaine (hors période scolaire)	88€	44€
Associations Communales		88€	44€
Réveillon	du 31 décembre au 2 janvier	560€	280€
Dépôt de garantie		432€	

L'électricité pour la salle de Garcelles-Secqueville est inclus dans le tarif.

SALLE DES FÊTES DE ST AIGNAN DE CRAMESNIL

Résidents	Périodes	Tarifs	Acompte/ Solde
Hors commune	week-end	522€	261€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	608€	304€
	24h semaine (hors période scolaire)	256€	128€
Habitants Le Castelet	week-end	256€	128€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	314€	157€
	24h semaine (hors période scolaire)	102€	51€
Associations Communales		102€	51€
Réveillon	du 31 décembre au 2 janvier	652€	326€
Dépôt de garantie		432€	

L'électricité pour la salle de Saint-Aignan-de-Cramesnil est en sus.

CIMETIÈRES

	Garcelles-Secqueville	Saint-Aignan-de-Cramesnil
Concession 15 ans	180 €	180 €
Concession 30 ans	280 €	280 €
Concession 50 ans	400 €	400 €
Colombarium 15 ans	550 €	500 €
Colombarium 30 ans	850 €	750 €
Colombarium 50 ans	1 110 €	850 €
Caveau 15 ans	300 €	300 €
Caveau 30 ans	500 €	500 €
Caveau 50 ans	800 €	800 €

FR-ALERT



FR-ALERT est un nouveau dispositif d'alertes et d'informations des populations qui permet de prévenir en temps réel par notification, toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger (naturel, industriel, sanitaire ou terroriste). Il informe sur la nature du risque, sa localisation, sur l'autorité qui diffuse l'alerte, sur les comportements à adopter pour se protéger et le cas échéant, un lien pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet officiel.

Les messages d'alertes sont diffusés sous la forme d'ondes radio par les antennes de télécommunication et non pas par SMS. Aucune inscription préalable n'est à réaliser ni aucun téléchargement d'application mobile.

En cas d'alerte lancée et si vous vous trouvez dans une zone confrontée à une menace ou à un grave danger, vous recevez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique et d'une vibration, même si votre téléphone mobile est en mode silencieux, hors connexion ou en mode avion.

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Dans son élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la mairie du Castelet recense dans un registre, les personnes fragiles et isolées afin de pouvoir maintenir un contact avec ces personnes en cas de plan d'alerte et d'urgence. Les personnes pouvant être concernées sont les personnes adultes handicapées, les personnes âgées de 60 à 65 ans sans activité professionnelle ou les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à son domicile.

Si vous souhaitez être recensé, le registre est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site internet de la mairie : <https://www.commune-le-castelet.fr/sécurité-environnement/prévention-gendarmerie/>

ARNAQUES SUR INTERNET

La plateforme THÉSEE (Traitement Harmonisé des Enquêtes et Signalements pour les E-Escoqueries), lancée par le ministère de l'Intérieur permet de porter plainte après une escroquerie en ligne sans se rendre dans un commissariat. Les plaintes déposées sont étudiées par des experts de la police judiciaire qui peuvent centraliser les plaintes similaires et ainsi entamer l'enquête. La démarche se réalise via France Connect grâce à un formulaire à remplir sur le site de service-public.fr dans la rubrique Justice puis Anarque sur internet et à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138>



La plateforme PHAROS (Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements) est le portail officiel de signalement des contenus illicites de l'internet. Si vous êtes témoin ou victime d'une infraction, PHAROS vous permettra de signaler le contenu qui peut porter sur la mise en danger des personnes, le terrorisme, une escroquerie, etc. Une équipe de gendarmes et de policiers traitent les signalements qui sont centralisés dans une base de données consultable par tous les agents de France, en cas de signalement auprès d'une brigade de gendarmerie.

PHAROS est accessible à l'adresse suivante : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1/>



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Un Plan Communal de Sauvegarde est actuellement en cours d'élaboration au Castelet. Ce document est un travail de préparation à une situation d'urgence (en cas de risque naturel, industriel, sanitaire, etc.). Son objectif est de se préparer avant la survenue d'une crise et d'éviter les actions improvisées pour alerter la population. Il est constitué d'un état des lieux (risques encourus, populations, moyens disponibles) et présente une organisation communale de sauvegarde des personnes en cas d'accidents.

APPEL AU VOLONTARIAT

Les Castelaises et les Castelais peuvent se porter volontaires en cas de situation d'urgence sur la commune en vue de renforcer les moyens communaux. Les missions à effectuer seront définies en fonction de la nature et de l'impact de l'aléa (naturel, industriel, sanitaire, etc.). Elles pourront concerner une alerte, un soutien ou bien une assistance à la population. Les compétences spécifiques des volontaires peuvent aussi être nécessaires, par exemple les électriciens-nes, puéricultrices-eurs, infirmiers-ères, médecins, anciens pompiers, manutentionnaires, etc., qui peuvent permettre aux secours de se concentrer sur leurs missions d'urgence.

Si vous souhaitez devenir volontaires, merci de vous rapprocher auprès de la mairie afin d'avoir plus de renseignements (mairie@commune-le-castelet.fr ou 02.31.23.56.76)



ECOWATT ECOGAZ

Lancée par le RTE (Réseau de Transport d'Électricité), ECOWATT est une application mobile qui présente la météo de l'électricité. Elle informe en temps réel le niveau de consommation des Français et transmet des signaux et des notifications d'alertes pour adopter les bons gestes afin d'éviter les coupures.

ECOGAZ a été lancé par GRT GAZ et reprend les mêmes principes que ECOWATT. Son site internet informe en temps réel du niveau de consommation de gaz et de la situation du réseau grâce à un baromètre de prévision de 5 jours. Il apporte aussi de nombreux éco-gestes visant à diminuer notre consommation d'énergie. Un abonnement aux alertes par email ou par SMS est possible depuis le site internet : <https://myecogaz.com/home>

Des raccourcis ECOWATT et ECOGAZ sont proposés sur l'application Citykomi. Vous y retrouverez un lien pour vous y abonner et recevoir chaque jour sur Citykomi la météo de l'électricité et le baromètre du gaz. L'application est aussi disponible sur Google Play et dans l'App Store.

PRÉVENTION EN CAS DE DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE

Dans le contexte de crise énergétique actuel, l'État envisage un plan national de délestage électrique qui pourrait impliquer des coupures électriques d'une durée maximale de 2h consécutives, entre 7h30 et 13h puis entre 18h et 20h. Durant cette période, une partie du réseau de téléphonie et des télécommunications pourrait être mise hors service.

En cas d'urgence, le gouvernement recommande donc d'utiliser comme numéro de téléphone de secours le 112, numéro d'urgence européen, qui restera fonctionnel dès lors que la zone d'émission sera couverte par au moins une antenne-relais non délestée.

TÉLÉASSISTANCE

Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance vous permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité.

Négocié à un tarif inférieur à 9€ par mois, il est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie.

COMMENT MARCHE LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE ?

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de **rester autonome** tout en garantissant votre **sécurité** grâce à une **écoute** et une **assistance au quotidien**. Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de **donner l'alerte d'un simple geste**. Le Département du Calvados a sélectionné l'entreprise **Vitaris** pour gérer ce service.

VOUS SOUSCRIVEZ AU SERVICE

Un technicien Vitaris interviendra **sous 48h maximum à votre domicile** pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique). Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une centrale d'écoute disponible **24h/24h, 7j/7**. Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.

CONTACT :

- VITARIS • 02 31 99 04 62
- teleassistance.calvados@vitaris.fr

Le C.C.A.S. a signé une convention avec VITARIS et prend à sa charge intégralement le service de téléassistance pour les habitants du Castelet.



LES ENTREPRISES DU CASTELET

ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	COORDONNÉES
100% FLEXIBLE	Hydraulique, chaudronnerie	08 00 88 17 05 - 100pour100flexible@orange.fr
ACE PUBLICITE	Publicité, marquage véhicule et enseigne, habillage vitrine et façade	02 31 57 29 28 - acepub@orange.fr www.ace-pub.com
AEV 2000	Terrassements - Aménagements paysagers Clôtures - Portails - Portillons Concessionnaire Piscines Magiline	02 31 93 54 71 - contact@aev2000.fr
ARTS ET COUTURE	Travaux de coutures, confection, création accessoires cérémonies	06 26 09 27 93 susanna.petrosyan.14@gmail.com
BENEA SIMON	Rénovation d'intérieur, tous corps d'état	06 23 79 23 57 - beneasimon@yahoo.com
B.P.M.A.P	Menuiserie, agencement, fabrication de menuiseries	02 31 39 12 30 contact@menuiserie-bruno-pontais.fr
BP TRANSPORT	Transport	pascal.buscaglia@orange.fr
CISE TP	Travaux publics	02 31 35 08 40 - contact.nordouest@cisetp.com www.cisetp.com
CONSTRUCTIONS BOULAY	Construction de bâtiments industriels, agricoles et équestres	02 31 79 96 09 - www.constructionsboulay.fr
CREA'PLEXI	Transformation, usinage, pliage, collage et assemblage des matières plastiques	02 31 79 90 20 - stephaneonfroy@creaplexi.fr www.creaplexi.fr

ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	COORDONNÉES
CRH NORMANDIE	Isolation, chauffage	02 33 75 91 45 - contact@coreha.fr www.coreha.fr
CYRIL ALIX	Photographe, mariages, séances de couple, entre amis ou en familles	06 50 44 93 89 cyril@cyrilalix.com - www.cyrilalix.com
DECHAUFOUR GAËTANE	Location de 3 grandes chambres meublées avec salle de bain	02 31 23 51 09 - gaetane.dechaufour@live.fr
DECHAUFOUR BENJAMIN ET PAUL	Exploitants agricoles, agriculture de conservation en grandes cultures	06 77 92 95 78 - dechaufourpaul@live.fr
DR2I	Conception et réalisation de machines spéciales	02 31 83 79 40 - jm.gaslain@dr2i.fr - www.dr2i.fr
ELAIRGIE CAEN	Génie climatique dans les domaines industriels et tertiaires, santé, commerces, logistiques et collectivités	02 31 79 89 91 - caen@elairegie.fr www.elairegie.fr
EUROMATEC	BTP - Location, vente et service après-vente	02 31 27 77 77 - contact14@euromatec.fr www.euromatec.fr
FERME DU GOLF	Secteur agricole, tourisme, loisirs	02 31 39 09 09 - garcelles@golfdegarcelles.com www.golfdegarcelles.com
FIBRE DE LIN	Tourisme, visite culture du lin, réunions d'entreprise, vente de produits en lin	m.lefevre@fermesaintvaast.com www.fermesaintvaast.com
GTA 14 GTA CARROSSERIE	4000 véhicules neufs et occasions disponibles Réparation, carrosserie automobile	02 31 97 66 70 - 02 31 85 68 66 contact@gta14.fr - www.gta14.fr
GUILLOUX MATÉRIAUX	Commerce de gros de bois et matériaux de construction	02 31 34 34 04 r.boissinot@guilouxmatériaux.com www.guilouxmatériaux.com
JSPV GARAGE	Mécanique automobile et motoculture	09 83 29 57 86 - jeanpaul.varignon@orange.fr
LA JALOUSIE	Hôtel - Bar - Restaurant	02 31 85 21 71
LEFÈVRE BENOIT	Exploitant agricole, céréales et lin	benoit.lefevre1969@gmail.com
LEROY MONIKA	Accompagnement thérapeutique enfants-adolescents-adultes. Thérapies brèves, coaching, hypnoses Ericksonienne	06 33 64 09 66 - monikaleroy7@gmail.com www.monikaleroy.com
LEVEZIEL TRANSPORTS RL	Messagerie transport postal et frigorifique	02 31 23 29 00 - ltransporters.rl@gmail.com
L'IMAGE DU CŒUR	Photographe, portraitiste de France, familles et mariages	06 24 26 78 39 - plecoeur@gmail.com www.pascal.lecoeur.photographe.com
LGB	Fabrication de Menuiseries	02 31 23 06 98 - contact@lgb-menuiseries.fr
LML COIFFURE	Coiffure	07 67 10 44 94 - virginie.cambrune@gmail.com
MATAL SAS	Réfrigération industrielle et pompes à chaleur industrielle	02 31 79 63 72 - 06 18 39 72 66 sylvain.briand@matal.fr
OXALIS PAYSAGES	Aménagements paysagers	02 31 86 28 94 - contact@oxalispaysages.fr www.oxalispaysages.fr
PGS NORMANDIE	Recyclage	02 31 23 26 26 - www.groupepgs.com
PLP PEINTURE	Peinture	06 35 17 48 17 - pierre.leclerc.peinture@orange.fr
RM POSE	Cuisiniste, pose de cuisine	02 50 01 35 16 - renault.michel.pose@gmail.com
RTN	Maçonnerie, pierre de taille, restaure tout ce qui est ancien	02 31 83 22 95 restaurationtravauxnormandie@orange.fr
SALLÉ ÉRIC	Exploitant agricole, travaux agricoles, location tracteur benne avec chauffeur	02 31 23 51 25 eric.salle3@orange.fr
SALTO	Transport	transportsalto@gmail.com
SAPIAN (ex ISS)	Assainissement, antiparasitaire, ventilation, protection incendie	02 31 47 59 83 - caen@sapian.fr - www.sapian.fr
SAREVI	Atelier de réparation pour poids lourds	02 31 82 51 00 - michel.chardon@sarevi.com
SM3 CLAAS	Vente, distribution, matériel agricole	02 31 27 18 00 - www.sm3claas.fr
SYSCO FRANCE	Alimentaire	09 60 40 99 95
VAUQUELIN PASCAL	Exploitant agricole	06 81 84 71 51 - pascal.vauquelin@wanadoo.fr
POINTS DE VENTE		
COM. UNE COIFFURE	Coiffeur itinérant	06 63 55 95 04 - facebook.com/Comune-Coiffure
LE POISSON VOLANT	Poissonnier	06 72 28 62 98 - email@le-poisson-volant.fr
FROMAGERIE LEBLAIS	Fromager	06 33 48 06 37 - cedric.leblais@gmail.com
LE CAFE RECREATIF ET CULTUREL	Crépière	06 20 28 51 66 - christelle.perrette@laposte.net https://www.facebook.com/caferecreatifetculturel https://fr.ulule.com/cafe-recreatif-culturel/
LUDO PIZZA	Pizzaiolo	06 28 59 25 56 - pizzasludo@gmail.com

Liste non exhaustive. Merci de vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez apparaître dans le prochain P'tit Castelois.

C.C.A.S.

Le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

est composé de 13 personnes dont 7 élus et 6 membres civils, nommés par Madame la Maire.

Le Conseil d'Administration a été mis en place le jeudi 22 octobre 2020. Il est présidé par Madame le Maire, Florence Boulay. Elisabeth Forêt a été élue Vice-Présidente. Le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la commune.

Le C.C.A.S. se réunit périodiquement et à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Il est important de rappeler que les sujets dont il débat, ainsi que les décisions prises, le sont dans la plus totale discrétion et que le C.C.A.S est toujours à l'écoute des personnes confrontées à des difficultés ponctuelles ou durables.

Le Centre Communal d'Action Sociale tient également un registre des personnes vulnérables, isolées. Il est notamment utilisé lors d'un plan canicule ou lors d'un confinement.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche sur ce registre, vous pouvez en faire la demande auprès du C.C.A.S.

CONTACT

• Frédéric ROCHER, secrétaire de mairie • 02 31 23 56 76 • ccas@commune-le-castelet.fr

MEMBRES

- **Elus** : Florence BOULAY : Présidente • Elisabeth FORÊT : Vice-présidente • Sandrine MAUPAS
- Annie PASSILLY • Céline PONTY • Maïté ROBILLARD • Joseph SIANI
- **Membres désignés** : Marie-Josèphe BRÉARD • Renée CANONVILLE • Monique FORTIN
- Sophie LECOQ • Christine MAREST • Alain THÉVENIAUD

CHAMPS D'ACTION DU CCAS DU CASTELET

PRESTATIONS	CRITERES	OBSERVATIONS
Repas des Aînés	AINÉS Être inscrit sur les listes électorales	Le repas est gratuit pour les personnes qui remplissent les conditions. Elles peuvent être accompagnées par une personne de leur choix qui s'acquittera du montant coûtant de la prestation. Les personnes qui ne pourront être présentes pour des raisons de santé pourront bénéficier de la livraison de leur repas à domicile.
Goûter de Noël	Avoir 65 ans ou plus dans l'année	Le goûter est uniquement réservé aux aînés. Les personnes qui ne pourront être présentes pour des raisons de santé pourront bénéficier d'un colis à domicile.
Sorties		A définir au cas par cas.
Aides à la cantine Aides à la garderie Aides à l'Accueil de Loisirs Aides aux Activités Scolaires	Sous conditions de ressources	La prise en charge se fait au trimestre ou à l'année, selon la composition familiale et les ressources. Un dossier est constitué en collaboration avec les assistant(e)s de service social ou l'UDAF.
Aides cotisations loisirs	-18 ANS Sous conditions de ressources	Participation de la commune à l'adhésion à une association, maximum de 50% de l'adhésion dans la limite de 50€.
Aides cotisations clubs sportifs		Participation de la commune à l'adhésion au club sportif pour les enfants jusqu'à 15 ans, maximum de 50% de l'adhésion dans la limite de 50€.
Aide au permis de conduire	-25 ANS Être titulaire du code de la route	Mise en place à compter du 2 nd trimestre 2022.
Aide Énergie		L'aide énergie concerne les factures d'eau, de chauffage, d'électricité, de fioul... Elle est versée directement au fournisseur. Un dossier est constitué en collaboration avec les assistant(e)s de service social ou l'UDAF sur des cas très précis et ponctuels.
Aide exceptionnelle	Sous conditions de ressources	
Dispositif Téléassistance	Adhérer à la structure en direct	Convention à partir du 01/01/2021 avec TUNSTALL VITARIS
Fond de Solidarité pour le Logement		Contribution versée au Département pour le Fonds de Solidarité Logement (0,17€/hab en 2020)

A tous les aînés du Castelet

Toute l'équipe du CCAS vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Cette nouvelle année verra la poursuite des mercredis ***Y'a d'la joie !*** tous les deux mois pour les personnes de plus de 65 ans. Nous avons désormais nos fidèles abonnés, nous nous réjouissons de leur participation et nous espérons que d'autres, parmi vous, se joindront à ce groupe.

Notre objectif est de vous proposer une alternance entre des rencontres sur place autour de jeux de société et des sorties sur le terrain à la découverte de notre environnement culturel.

C'est ainsi que la prochaine sortie sera pour
le musée des Automates de Falaise le Mercredi après-midi 8 Février 2023.

Puis, nous nous retrouverons au printemps le Mercredi 5 avril pour les jeux de société. Chaque rencontre se termine par un goûter. Nous accueillons avec plaisir les gâteaux faits maison par les bénévoles mais aussi par les participants, n'hésitez donc pas à nous régaler et à nous faire découvrir vos talents culinaires ! Pour vous inscrire, des flyers seront distribués dans vos boîtes avec toutes les informations nécessaires concernant la visite du musée.

Notez bien ces deux dates : 8 février et 5 avril

Au plaisir de vous retrouver en 2023.

GOÛTER DES AÎNÉS

C'est avec beaucoup de plaisir qu'une quarantaine de Casteloises et Castelois se sont retrouvés pour le goûter des aînés le mercredi 7 décembre 2022 à la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil. Plumes, strass et paillettes étaient au programme sans oublier bulles et petits fours pour clôturer ce bel après-midi.

L'artiste *Brigitt'chanteuse* nous a fait voyager dans le temps avec le répertoire de Dalida, de Sylvie Vartan ou d'Adamo. Ses sublimes costumes dignes d'un cabaret parisien ont allumé des lumières dans les yeux de plus d'un. Il y a eu « d'la Joie » dans l'air.

L'équipe de bénévoles du CCAS a assuré, dans la joie et la bonne humeur, l'organisation de cette manifestation.



REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 16 octobre, le CCAS et le conseil municipal invitèrent les aînés du Castelet pour un repas convivial. Nous étions donc 53 personnes à partager un délicieux repas et à nous émerveiller devant le spectacle de magie d'un talentueux prestidigitateur. Les doyen et doyenne furent honorés comme il se doit. Plusieurs plateaux repas préparés par le traiteur furent distribués au domicile des personnes non autonomes. Le déjeuner se clôtura autour d'une coupe de champagne et chacun repartit chez soi le cœur en joie avec fleurs et papillon.



Elisabeth Forêt

VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS |

APPEL À BÉNÉVOLES

**Vous disposez d'un peu de temps libre ?
Vous aimez le contact, les échanges ?
Vous êtes convaincus de l'importance du lien social ?**

Alors rejoignez notre équipe de bénévoles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Votre aide sera la bienvenue lors de nos Mercredis *Y'a d'la joie* ! (un mercredi tous les deux mois) pour les goûters, les sorties ou les jeux de société.

Si cette action vous tente, n'hésitez pas

Contact : ccas@commune-le-castelet.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Caen la mer propose un système de collecte des encombrants à la demande, gratuit pour les personnes âgées de plus de 75 ans ou en situation de handicap.

Pour bénéficier de ce service jusqu'à trois fois par an : Tél. 02 31 304 304 ou envoyer un mail à contactdechetsmenagers@caenlamer.fr pour donner ses coordonnées et se pré-inscrire. Un rendez-vous sera ensuite fixé sous quinze jours.

Il est demandé de penser à bien vider les meubles et à les démonter autant que possible pour faciliter la collecte.

INITIATION MASSAGE BÉBÉS

Samedi 19 novembre, la municipalité a offert un moment de détente à six bébés de la commune en proposant à leurs familles une initiation au massage.

Les parents de Faustine, Irys, Lia, Louna, Maéline et Raphaël, âgés de 3 semaines à 9 mois, ont pu bénéficier des conseils avisés dispensés par Justine, infirmière puéricultrice, de l'association Philosine. Confortablement installés sur des tapis, les parents ont suivi le déroulement d'une petite histoire qui leur permettait d'associer des gestes précis sur les jambes et les pieds de leurs bébés. Les bébés et leurs parents ont apprécié ce moment où une relation privilégiée s'installe. La séance s'est terminée en douceur par une petite comptine.



Philosine est un espace pluridisciplinaire d'accompagnement en parentalité situé 2 rue Paul Louis Hallet à Mondeville (06 19 37 26 40). Il est possible d'y rencontrer des professionnels travaillant autour de la parentalité et du bien-être de toute la famille (consultante en lactation, diététicienne, ergothérapeute, ostéopathe, psychomotricien...)

Anne Piraud et Céline Ponty

CONSEILLÈRES MUNICIPALES |

Association ADMR de Bourguébus



L'ADMR REND VOTRE QUOTIDIEN PLUS FACILE !

Grâce à ses bénévoles et ses salariés, l'ADMR agit au quotidien auprès de la population, de la naissance à la fin de vie, et innove pour construire une société plus solidaire et contribuer au développement du lien social.

Le Service d'Aide à Domicile de l'ADMR offre **tout un ensemble de services et d'accompagnement adaptés aux besoins** de la population et **améliore la qualité de vie** des familles, des personnes en situation de handicap, des seniors en perte d'autonomie mais aussi des actifs et des jeunes retraités.

L'association propose **en complément de ses services d'aide à domicile, une livraison de repas à domicile**, qui vous permet d'être livré, chez vous, de façon régulière ou ponctuelle, selon les besoins. L'ADMR se mobilise également dans **la prévention de la perte d'autonomie** grâce à l'intervention de diététiciens, d'ergothérapeutes et de professionnels spécialisés dans la prévention de la perte d'autonomie. Elle s'engage également à **réduire l'isolement des personnes âgées** grâce au dispositif MONALISA qui intervient afin de mettre en place des actions de rupture de l'isolement, comme des visites chez les personnes isolées ou des activités organisées par l'organisation.

Notre **modèle économique responsable et non lucratif** et notre maillage d'associations de proximité permettent également de **créer des emplois stables sur tout le territoire**.

ÊTRE BÉNÉVOLE À L'ADMR C'EST...

Donner, recevoir, échanger

Partager, acquérir, valoriser
des compétences et des
savoir-faire

S'enrichir, s'épanouir de
nouvelles expériences

Participer à un projet
collectif avec d'autres
personnes qui partagent les
mêmes valeurs

Être en veille et force de
proposition
pour répondre aux attentes
de la population locale

Être acteur de sa commune

L'ADMR RECRUTE

Choisissez un métier qui a du cœur :
devenez salarié à l'ADMR !

Nous mettons en place un **parcours d'intégration et un accompagnement individuel** pour les nouveaux embauchés.

Des formations sont proposées à nos aides à domicile tout au long de l'année pour **développer leurs compétences professionnelles**.

NOS VALEURS

- Solidarité Universalité Proximité Respect Réciprocité -
animant au quotidien la vie du réseau.



**DANS CE MÉTIER,
ON AIDE DES PERSONNES
QUI EN ONT BESOIN,
ON SE SENT UTILE.**

Association ADMR de Bourguébus
41 Rue Val Es Dunes
14540 BOURGUÉBUS

Téléphone : 02.31.39.05.35

E-mail : bourguebus@fedel4.admr.org

Numéro d'agrément et de déclaration de service à la personne SAP/320280068

LES RENCONTRES NUMÉRIQUES

Un conseiller numérique France Services vous accueille deux mercredis par mois de 15h à 18h à la mairie de Garcelles-Secqueville.

Il s'agit d'un service proposé par le Département du Calvados, gratuit et ouvert aux habitants du Castelet et des communes de Caen la mer (Caen Sud).

Le conseiller numérique vous accompagnera dans l'utilisation de vos outils numériques afin de vous rendre autonomes.

Pour apprendre quoi ?

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...),
- Envoyer ou recevoir des mails,
- Gérer des contenus numériques (photos, documents...),
- Naviguer sur Internet,
- Apprendre les bases du traitement de texte,
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numériques,
- Installer et utiliser des applis sur son smartphone,
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux,
- Les logiciels de communication (Skype, WhatsApp...),
- Réaliser et diffuser un CV,
- Suivre la scolarité de son enfant.

Permanences et ateliers répartis sur 6 dates jusqu'en Mars 2023.

- Mercredi 14 décembre 2022 : rendez-vous individuel sur inscription
- Mercredi 11 janvier 2023 : Atelier sur le thème « Achats en ligne »
- Mercredi 25 janvier 2023 : rendez-vous individuel sur inscription
- Mercredi 8 février 2023 : rendez-vous individuel sur inscription
- Mercredi 22 février 2023 : atelier (thème à définir)
- Mercredi 8 mars 2023: rendez-vous individuel sur inscription

Lors des rendez-vous individuels, il est conseillé d'apporter vos outils personnels (smartphone, tablette...)

Pour prendre rendez-vous contacter directement votre conseillère numérique Lola BERTHUIN 06.98.64.79.89.



Possibilité de venir avec votre matériel / sur inscription / gratuit

Contact : 06.98.64.79.89

lola.berthuin@calvados.fr



ÉVÈNEMENTS

OCTOBRE ROSE - Samedi 15 octobre 2022



Par une magnifique journée d'Automne les élus se sont mobilisés pour la 2^e édition de la journée du Bien Être au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Samedi 15 octobre a été organisée une marche de 5 km sur un chemin de randonnée au départ de Saint-Aignan. Plus de 100 marcheurs ont participé à cet évènement dont la totalité des sommes perçues ont été reversées à la ligue contre le cancer. Au retour de la marche, la mairie du Castelet a offert une collation constituée de charcuteries et de fromages pour récompenser les sportifs.

La journée s'est poursuivie avec le salon du Bien Être organisé par Nadège Mette « Pour Elle » installé dans la salle des fêtes de Saint-Aignan où une vingtaine de stands ont accueilli les visiteurs.

Une tombola a permis de récolter des fonds au profit de la ligue contre le cancer. De magnifiques lots ont été gagnés (massages, séances de yoga, bijoux...)

La mairie du Castelet et « Pour Elle » situé à Saint-Martin-de-Fontenay sont fiers d'annoncer que cette journée de mobilisation a permis de reverser la somme de 1 124 € à la ligue contre le cancer.

Merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur et rendez-vous le 14 octobre 2023 !

Virginie Nosile

CONSEILLÈRE MUNICIPALE |



BÉNÉDICTION DU DRAPEAU DES ANCIENS COMBATTANTS - Samedi 22 octobre 2022

L'association des anciens combattants, présidé par M. Gilbert Lerouvillois a organisé la cérémonie de bénédiction de son drapeau, Samedi 22 octobre 2022. Les porte-drapeaux, les enfants des écoles et les élus ont porté le drapeau depuis la mairie de Garcelles jusqu'à l'église au son de la fanfare de Cesny-Bois-Halbout. Le drapeau a ensuite été béni à l'église, puis une gerbe a été déposée au monument aux morts.



FÊTE DE LA SAINT MARTIN - Dimanche 13 novembre 2022

Comme chaque année, les anciens combattants, les élus accompagnés du Député Freddy Sertin, les enfants des écoles et les habitants se sont réunis au monument aux morts de Garcelles-Secqueville pour célébrer la Saint-Martin. Après la cérémonie religieuse, une gerbe a été déposée et l'appel au souvenir des morts pour la France a été effectué.

Les enfants de la classe de CM2 ont chanté en chœur « Le Soldat » de Florent Pagny, merci à eux et à leur enseignante, Nathalie Boutouil, pour leur participation ainsi que la présence des familles.

Lors de cette cérémonie, était présente une jeune fille de notre commune, Manon Tison, qui effectue un Service National Universel.



ARBRE DE NOËL - Dimanche 4 décembre 2022

Cette année encore, le spectacle de Noël du Castelet a réuni petits et grands. Afin que chacun puisse profiter pleinement du spectacle, la mairie du Castelet avait opté pour 2 séances sur inscription, une le matin et une l'après-midi, elles affichèrent toutes les deux complet.

Les éclats de rires des enfants ont prouvé que la représentation, Victor et le Trésor d'Iris, a comblé tous ces petits spectateurs. Le Père Noël a fait son apparition pour leur plus grand bonheur.

Pour clôturer chaque séance, un goûter (Chocolats confectionnés par l'ESAT de Colombelles) était offert aux enfants et un vin chaud aux parents. Personne n'est reparti sans glisser un mot doux à l'oreille du Père Noël et avec une belle photo souvenir.



Franck Lecoq

Ajoint aux Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse et Vie Locale |

PÉRISCOLAIRE

Le Castelet prend en charge la gestion et le financement des temps périscolaires.

ANNETTE	Conductrice du bus et Agent polyvalent
CHRISTÈLE	Agent polyvalent en garderie
CHRISTIANE	ATSEM et Agent polyvalent
KYOKO	Agent polyvalent en charge de la cantine
LAËTITIA	Agent polyvalent et gestion des salles des fêtes
MÉLISSA	Agent polyvalent
MICKAËL	Agent polyvalent et gestion des bâtiments communaux
NADINE L	Agent polyvalent en charge de la bibliothèque
NADINE T	Agent polyvalent
VANESSA	ATSEM et Agent polyvalent
VÉRONIQUE	ATSEM et Conductrice de bus

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TEMPS PÉRI-SCOLAIRE

- Organiser les garderies du matin, du soir et l'aide aux devoirs.
- Assurer le bon fonctionnement du service « Restauration Scolaire » sur les 2 sites.
- Effectuer le transport scolaire.
- Entretien des locaux scolaires.
- Réaliser les investissements nécessaires (locaux, mobiliers...).
- Former le personnel.
- Fournir les moyens matériels pour le bon fonctionnement des classes.

PORTAIL FAMILLES

L'année 2022 a connu un changement considérable pour le service périscolaire car nous avons investi dans un logiciel de gestion en ligne afin de supprimer le répondeur téléphonique qui ne répondait plus aux besoins et aux attentes des parents. Désormais, la distribution des factures papier et le décalage des prélèvements sont derrière nous.

Ce portail est consultable sur : <https://lecastelet.portail-familles.app/>.

Il permet d'inscrire un enfant, notamment pour les nouveaux arrivants, de mettre à jour les informations des familles sans avoir à remplir les questionnaires chaque année au risque de passer à côté d'une information importante, de consulter les factures en ligne directement et surtout, nous avons accès à tous les dossiers mis à jour à n'importe quel endroit de la commune. **PENSEZ A METTRE A JOUR VOS COORDONNÉES TELEPHONIQUES** afin que nous ne perdions pas de temps pour vous joindre en cas d'incident.

GARDERIE

La garderie est assurée le matin de 7h30 à 8h40 et le soir de 16h40 à 18h30 dans les locaux de l'école élémentaire. Deux gros chantiers ont été menés cette année, afin de proposer, dès la rentrée de septembre 2022, une tarification à la 1/2 heure et une prise en charge du goûter et sa préparation par le personnel communal.

	Créneaux horaires	Tarifs commune	Tarifs hors commune
MATIN	Arrivée avant 08h00	1,85 €	2,35 €
	Arrivée après 08h00	1,25 €	1,75 €
SOIR	Départ avant 17h00	1,40 €	1,90 €
	Départ entre 17h00 et 17h30	1,95 €	2,45 €
	Départ entre 17h30 et 18h00	2,50 €	2,95 €
	Départ entre 18h00 et 18h30	3,00 €	3,60 €

AIDE AUX DEVOIRS

Le service d'aide aux devoirs est toujours en place les lundis de 17h00 à 18h15. Le conseil a décidé de maintenir son coût à 3,00€/vacation

RESTAURATION SCOLAIRE

La cantine scolaire est assurée sur les deux sites en liaison froide avec notre partenaire CONVIVIO. Les réservations et les annulations ne sont prises en compte que sur le portail familles à défaut le repas sera non prévu ou facturé sans être pris.

Repas à thème : Le traditionnel repas de Noël a eu lieu le 15 décembre 2022 et les rois ont été tirés le 6 janvier 2023, pour la plus grande joie des enfants.

Au 1^{er} janvier 2023, le prix du repas de cantine sera de 4,40€. Cette révision tarifaire correspond partiellement à l'augmentation de notre prestataire Convivio (augmentation au 01/04/2022 répercutée au 01/09/2022 et augmentation au 01/11/2022 répercutée au 01/01/2023) ainsi qu'à celle des charges du personnel (salaires + charges diverses dont énergies).

La Municipalité fait le choix de prendre à sa charge une partie de l'actualisation des prix de façon à ne pas répercuter aux familles l'intégralité du coût réel (aux alentours de 9€). Son objectif reste d'assurer une qualité de restauration optimum pour les enfants.

FRUIT À LA RÉCRÉ

Tous les mardis, la commune s'est engagée à continuer de distribuer un fruit aux enfants des écoles. L'objectif de cette opération est de prendre du plaisir en goûtant et en mangeant des fruits. Notre partenaire Multifruits de Soliers nous gâte toutes les semaines.

EFFECTIF RENTRÉE SCOLAIRE

Rentrée Scolaire	Maternelle	Elémentaire	Total
2019 - 2020	74	114	188
2020 - 2021	76	120	196
2021 - 2022	79	129	208
2022 - 2023	86	132	218

Afin de toujours mieux accompagner les enfants dans leurs apprentissages, nous avons mis une 3^e ATSEM le matin pour les 7 enfants de plus cette année.

BUS SCOLAIRE : Caen la mer subventionne les kilomètres liés aux transports des enfants le matin et le soir ainsi que les frais liés à l'entretien du bus. La mairie finance les déplacements sportifs, sorties extra-scolaires et pédagogiques. Aucune participation financière n'est demandée aux parents.



CANTINE SCOLAIRE

MIEUX VIVRE ENSEMBLE À LA CANTINE SCOLAIRE



L'équipe enseignante de l'école élémentaire a initié une réflexion pour mieux vivre ensemble à la cantine scolaire, dans le calme et le respect de tous. Ainsi, chaque classe a élu 2 représentants qui se sont réunis avec la directrice de l'école, Madame le Maire et des représentants de la commission scolaire afin de faire part de propositions de tous pour que ce temps de la pause méridienne s'améliore. En effet, le niveau sonore élevé, des marques d'irrespect

vis-à-vis du personnel, des « bêtises » sont souvent à déplorer au moment des repas et des récréations qui encadrent ces repas. S'ajoute un contexte particulier de gestion de la cour de récréation de l'école élémentaire, tant la surface est actuellement diminuée durant la construction de la nouvelle école.

Des suggestions pour le temps des récréations (réflexions sur la gestion du temps d'occupation du skate park, du city stade et du terrain de foot...), pour le temps du repas (écriture et mise en place d'un règlement de cantine, réflexions sur les placements à table, écoute d'une musique douce...) ont été présentées.

Une nouvelle réunion aura lieu en début d'année afin de répondre aux enfants élus, bien conscients que toutes leurs idées ne pourront pas être retenues. La municipalité, de son côté, poursuit une réflexion déjà entamée sur ce sujet afin d'améliorer ce temps et de permettre à tous une pause méridienne sereine et agréable.

Anne Pibaud

CONSEILLÈRE MUNICIPALE |

ÉCOLE

L'ÎLE ENCHANTÉE

La classe de CM2 de M^{me} Boutouil ainsi que la classe de CM1 de M^{me} Richard dans le cadre du projet « Gourmandise » sont allées à l'auberge de l'Île Enchantée.

Nous y avons appris les bonnes manières.

Nous avons appris que les yeux peuvent nous tromper. En effet, nous avons goûté entre autres de la patate douce qui était cuisinée comme un dessert et un sablé salé surprenant. Nous avons observé une table dressée comme au restaurant, puis nous avons mis un couvert à l'identique dans une autre salle. Nous avons fait un jeu sur les légumes oubliés (topinambours, navets boule d'or, couleurs variées de choux-fleurs, radis et carottes...). Nous avons eu un schéma sur les différentes zones de la langue associées à la reconnaissance des saveurs. Ensuite nous avons visité la cuisine du chef et appris son fonctionnement, c'était vraiment super. Nous avons tous bien aimé cette agréable visite, accueillis chaleureusement par le chef Frédéric Demenois et son équipe. Nous les en remercions vivement.

RENCONTRE

Paul Masson est un peintre amateur peu connu mais qui fait des œuvres magnifiques. Il vient dans notre école du Castelet pour nous apprendre les bases et les techniques du dessin. Il nous a appris à dessiner une maison normande à colombages en 30 minutes en CM2,

une carotte en CM1, un sapin et un Père Noël pour toutes les classes élémentaires. Au début, on ne croyait pas y arriver, mais au final, on a tous réussi ! Car le dessin c'est facile, il faut juste avoir confiance en soi ! A la fin, on a regardé de loin nos productions et c'était très beau ! Paul Masson a fait plus de 350 tableaux magnifiques qu'on peut voir sur son site paulmasson.fr. Il a voyagé à travers la France et l'Angleterre. Ses tableaux sont des dessins, des peintures à l'huile et des aquarelles.



Intervention de Paul Masson dans la classe de CP

RELAIS PETITE ENFANCE



Le Relais Assistants Maternels de Plaine Sud porte désormais le nom de Relais Petite Enfance. C'est un service intercommunal (ancienne Communauté de communes de Plaine Sud) gratuit qui s'adresse aux parents ou futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil, aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile), aux parents employeurs et leurs enfants. Le Relais Petite Enfance est géré par l'Association Familles Rurales du Calvados.

Le Relais propose aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile une information générale sur les droits et obligations, une information sur les différentes modalités d'exercice de la profession et sur les évolutions de carrières, un recueil des disponibilités d'accueil, des temps de rencontres avec d'autres assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, des temps de rencontres et d'échanges sur les pratiques professionnelles ainsi qu'un espace documentaire.

Le Relais propose aux parents ou futurs parents des informations sur les modes d'accueil existants, les droits et obligations, une liste des assistants maternels du territoire, un soutien dans le rôle d'employeur, un soutien à la fonction parentale, des animations et des soirées thématiques (développement de l'enfant, prévention...)

Enfin, le Relais propose aux enfants des temps d'éveil, de jeu, de découverte, de rencontre et de socialisation, des sorties et des spectacles, des animations en lien avec les structures locales.

L'animatrice vous accueille lors des matinées d'éveil dans des locaux aménagés pour les bébés et les jeunes enfants. Ces animations, ouvertes aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle et/ou de leurs parents employeurs ou garde d'enfant à domicile, se déroulent globalement ainsi :

- de 9h30 à 10h : instant d'accueil, de jeu libre, d'échanges ;
- vers 10h/10h15 le groupe se rassemble puis une activité accompagnée de l'adulte est proposée. Chaque enfant est libre de participer ou non à l'activité ;
- vers 11h le groupe range la salle de jeu et se rassemble autour de lectures, de chansons et comptines.

Différents espaces de jeux et jouets sont à disposition pour partager des moments d'éveil, de découverte et de convivialité avec les enfants.



Des manifestations ont lieu tout au long de l'année : des interventions de professionnels qualifiés en éveil corporel, éveil musical, des animations autour du cirque, des séances bébé barboteur à la piscine du Chemin Vert, des manifestations culturelles. Le public du Relais peut aussi profiter de sorties (ferme pédagogique de Ouézy, Olympiades au bois de Soliers, cueillette de pommes à la Cueillette de Cagny, balade à la colline aux oiseaux), de temps festifs et de spectacles, d'interventions de professionnels qualifiés et d'ateliers ludiques et pédagogiques variés tout au long de l'année, en fonction des périodes et des saisons.

Emilie Genest

RESPONSABLE DU RELAIS |

Relais Petite Enfance Plaine Sud

10, rue de l'avenir - Garcelles-Secqueville
14540 Le Castelet - 02.31.38.26.96 / 07.69.27.15.01.
rpe.plainesud@famillesrurales.org

Accueils sur rendez-vous / accueils téléphoniques :

Mardi : 13h30 à 18h - Jeudi : 13h30 à 17h
Vendredi : 13h30 à 16h

Matinées d'éveil de 9h30 à 11h30 :

Mardi et jeudi à Soliers
Mercredi à Rocquancourt
Vendredi à Bourguébus

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



C'est une belle année qui se termine pour L'APE. Une année entière d'actions a enfin pu être menée. Parmi nos divers projets nous avons pu retrouver :

- Le partage d'un barbecue au carnaval après le superbe défilé de nos enfants tous magnifiquement déguisés
- Le courage de nos petits guerriers venus affronter notre Labyfrousse pour la deuxième année.
- La joie de réunir enfants et parents lors de notre kermesse enfin retrouvée!

Nous tenons à remercier les maîtresses, les ATSEM et autres intervenants auprès des enfants dans les écoles pour leur concours et leur présence au travers des diverses actions et manifestations que nous avons développées.

Nous remercions également la mairie pour leur aide notamment pour la mise à disposition des salles, du matériel ainsi que tous les employés communaux, très réactifs face à nos demandes parfois de dernière minute.

Un grand merci à tous les parents qui donnent 1h, une soirée, une journée de leur temps pour nous aider, nous soutenir dans nos actions : Un appui nécessaire pour que notre association perdure.

Pour finir, un immense merci à tous les enfants que nous avons le bonheur de retrouver à chacun de ces moments passés ensemble.

C'est un partenariat de qualité qui se crée au fil des années. Le dévouement, l'implication de tous ces acteurs permettent à L'APE de vivre et de répondre aux objectifs choisis. La tâche n'est pas toujours simple et les obstacles souvent nombreux mais nous poursuivons nos actions avec détermination. La réussite, le bien-être et la joie de nos enfants sont nos priorités.

Nous aimerions faire toujours plus, les idées nouvelles sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous rejoindre, la convivialité sera de mise et nous vous accueilleront à bras ouverts.

Nous espérons une année 2023 aussi riche en actions avec :

- Le carnaval : le 18 mars (date à confirmer)
- La kermesse : le 24 Juin
- Halloween en Octobre
- Le marché de Noël en décembre
- Et comme chaque année, des actions intermédiaires (Tombolas, ventes de parfums,...)

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Charline Lepy
PRÉSIDENTE DE L'APE



CENTRE DE LOISIRS

Le Castelet - Castine en Plaine



Le centre de loisirs Le Castelet - Castine en Plaine accueille vos enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis (à Garcelles-Secqueville) et toutes les vacances scolaires (à Saint-Aignan-de-Cramesnil).

- Les mercredis : en demi journée ou journée
- Les vacances : 3 jours minimum par semaine.

Une équipe de 5 animateurs diplômés proposent aux enfants des activités adaptées aux tranches d'âge : activité manuelle, découverte, jeux, activités sportives dans un cadre sécurisant. Une sortie est proposée un mercredi dans le cycle et une fois par semaine pendant les vacances. Les repas et goûters sont pris en charge par le centre.

Pendant les vacances de Noël le centre de loisirs a organisé une sortie à Girafou, de l'escalade et une visite à la ludothèque. Les familles ont été conviées au Goûter de Noël.

Pour les inscriptions, rendez vous sur le site familles rurales Calvados pour la première inscription.

CONTACT ET INFORMATIONS :

- marie.meziere@famillesrurales.org • 07 66 29 86 05

Marie Mézière

DIRECTRICE |



LOCAL JEUNES

Le Castelet - Castine en Plaine

Depuis octobre 2021, le Local jeunes se situe à côté du stade de football de Saint-Aignan-de-Cramesnil en attendant la fin des travaux du bâtiment multi-activités de Garcelles-Secqueville.

Le Local jeunes est un espace de vie collective où nous accueillons les jeunes à partir de 11 ans et de leur entrée en 6°. L'équipe d'animation les accompagne dans la mise en place de leurs envies et de leurs projets. Les jeunes et l'équipe proposent diverses activités, sorties et soirées tout au long de l'année.

L'année 2022 a été riche en rencontres où nous avons accueilli de nombreux jeunes. Nous avons vécu des temps forts tout au long de l'année.



MODALITÉS D'ACCUEIL

Le Local jeunes est ouvert les mercredis et les samedis de 14h à 18h30. En période de vacances, nous accueillons les jeunes du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Nous proposons également une soirée toutes les deux semaines durant les vacances scolaires.

Pour pallier les difficultés liées au déplacement, nous proposons une navette en minibus (pour l'aller et le retour) passant par Rocquancourt, Garcelles-Secqueville et par le bourg de Saint-Aignan.

LE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE

Le local est l'espace de vie collective et de loisirs des jeunes du territoire âgés de 11 à 18 ans. Nous considérons cet espace comme le leur, c'est pourquoi, les jeunes sont pleinement associés dans l'organisation de la vie quotidienne au sein de la structure. Nous mettons en place un fonctionnement et des outils leur permettant de prendre des décisions concernant la vie au local, de proposer des temps d'activités ou encore de s'organiser collectivement pour participer à l'entretien de ce lieu de vie. Notre vie quotidienne repose sur des valeurs, que nous considérons essentielles pour vivre ensemble, telles que la bienveillance, l'empathie, l'authenticité et l'écoute.



DES ACTIVITÉS, DES SORTIES & DES SOIRÉES

Nous mettons en place un planning des samedis et des vacances. Il s'agit d'une proposition de l'équipe et des jeunes fréquentant la structure, il n'est pas définitif et peut varier en fonction des envies, des demandes et de la spontanéité du moment.

Durant l'année 2022, de chouettes moments ont également été vécus lors des sorties et soirées : sortie à la patinoire, goûter au Moon & Sons à Caen, Lasergame, Bayeux Aventure, festival « Cidre et dragons », découverte de l'évènement « Geek Days », soirée Halloween, soirée « grand jeu camouflé », soirée au Bowling, découverte de la ruche d'un apiculteur du territoire et dégustation de miel...

Durant l'été, nous sommes partis une nuit en tente à Asnelles sur mer où nous avons pique-niqué le soir et fait un loup-garou sur la plage. Le lendemain matin, nous avons fait une balade en zodiac dans le port artificiel d'Arromanches. Ce moment fut riche en émotions et en cohésion !





DIVERS PROJETS ET SÉJOURS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Certains jeunes de la structure sont également investis au sein du Comité des jeunes du Calvados qui regroupe d'autres jeunes des structures Familles Rurales (Villers-Bocage, Aunay sur Odon, Evrecy et Verson). Cette instance de prise de décisions leur permet d'organiser leurs vacances et des projets annexes. Durant l'été et après les restrictions liées au protocole sanitaire, nous avons pu remettre en place les rencontres entre les jeunes des structures « Familles Rurales ». Nous avons vécu des moments d'échanges inter-structures durant l'été, qui se sont clôturés par une grande rencontre fin août où les jeunes et l'équipe d'animation ont organisé un spectacle et une « boom de l'été » à Villers-Bocage.

Cette année, divers séjours ont été organisés : le séjour « Harry Potter » en février dernier, la colo « Fiest Activ' » à Montmartin-sur-mer (50) et le séjour « Surf » à Siouville (50). Pour l'année 2023, le comité des jeunes a demandé l'organisation d'une colo sur la thématique « Seigneur des anneaux & jeux de rôle » (en projet pour les vacances de février) ainsi que la mise en place d'une colo « Cinéma » (en projet pour les vacances d'octobre 2023).

Les jeunes du Local attendent avec enthousiasme l'inauguration du bâtiment multi-activités qui sera situé à côté du stade de football de Garcelles-Secqueville. Ce local constituera le nouvel espace jeunes du territoire et permettra de poursuivre les activités du local en offrant encore plus de possibilités et d'opportunités pour les jeunes !

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour toutes informations (concernant le Local jeunes et les séjours que nous proposons), nous nous ferons une joie de vous répondre !

Vous retrouverez certaines informations concernant l'accueil jeunes sur le site internet de la mairie.

CONTACT :

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à venir nous rencontrer directement au Local jeunes ou nous contacter :

- Marina Mirault • 07 83 06 87 82
- marina.mirault@famillesrurales.org

Marina Mirault

DIRECTRICE |



ZOOM sur Katarina Da Silva

Championne de France de Futsal



L'équipe de Futsal du Collège Guy de Maupassant de Saint Martin de Fontenay



Katarina Da Silva, en orange

Katarina est une jeune Casteloise de 15 ans, résidant à Garcelles-Secqueville. Elle a fait toute sa scolarité à l'école du village, puis au Collège Guy de Maupassant à Saint Martin de Fontenay et est aujourd'hui scolarisée en seconde au lycée Fresnel de Caen. Pendant son année de troisième, inscrite à l'UNSS, elle a participé avec son équipe au Championnat de France UNSS de futsal féminin.

FUTSAL ? VOUS AVEZ DIT FUTSAL ??? MAIS C'EST QUOI, LE FUTSAL ?

Le futsal est un sport collectif apparenté au football qui se joue en salle. Comme lui, il se joue principalement au pied, avec un ballon sphérique. Il oppose deux équipes de cinq joueurs dans un gymnase, sur le terrain de handball. L'objectif de chaque équipe est de mettre le ballon dans le but adverse ; les règles sont un peu différentes de celles du foot.

Katarina joue au football en club depuis l'âge de 8 ans. Alors qu'elle est en troisième, son professeur d'EPS la repère et lui propose d'intégrer l'équipe de futsal qu'il est en train de composer, en tant que gardienne. Après 4 matchs de qualifications et quelques entraînements le mercredi après-midi, l'équipe est qualifiée pour participer au Championnat de France pendant 4 jours à Périgueux, en Dordogne, du 31 mai au 3 juin 2022.

Installées dans un camping avec les autres équipes et leurs professeurs, l'ambiance était au beau fixe, les filles ont gagné la troisième place (Soulier de Bronze) du challenge extra-sportif organisé par le camping.

Elles ont également été récompensées pour leur solidarité et leur enthousiasme par plusieurs cartons « bleus attitude + ». En effet, après chaque match, un carton bleu est distribué au plus fairplay des joueurs (celui qui est le plus encourageant avec ses coéquipiers).

Malgré le peu de vécu commun de l'équipe, c'est un véritable exploit que les jeunes joueuses du collège (cinq élèves de troisième et trois de quatrième) ont réalisé à Périgueux : elles sont devenues Championnes de France Minimes de futsal et ont ramené le titre dans le Calvados.

Pendant la période de championnat, tout le collège était en émoi et suivait attentivement l'ascension de cette formidable équipe. A leur retour elles ont été acclamées comme il se doit par tous les collégiens, très fiers de l'équipe qui représentait leur établissement. Les cours ont même été suspendus afin que chacun puisse suivre la finale de ce championnat en direct sur les réseaux sociaux. De quoi être, pendant quelques jours, les stars de la cour de récré !

Quelques temps après, les joueuses ont eu la chance de rencontrer une joueuse de l'équipe de France de football, Ella Palis, qui jouait auparavant à Verson. Cette footballeuse internationale française évolue actuellement au poste de milieu de terrain aux Girondins de Bordeaux. Une bien belle récompense également !!

« **C'est une expérience à vivre** » affirme Katarina qui fait également la fierté de sa commune.

Félicitations Katarina !

LES TRAVAUX DU CASTELET

CIMETIÈRES

CIMETIÈRE DE SECQUEVILLE

Comme évoqué dans le P'tit Castelois du mois de juin, la reprise des 19 concessions à l'état d'abandon du cimetière de Secqueville a été réalisée. Parallèlement à cette reprise, la sépulture qui se trouvait devant le portail a été déplacée avec l'accord de la famille. Ce sont les pompes funèbres Cosseron d'Argences qui se sont chargées de l'opération pour un montant de 14 529 €.

Afin d'optimiser l'espace, l'implantation des futures concessions est réalisée puis saisie dans le logiciel de gestion des cimetières. Les concessions restantes font, pour certaines, l'objet de recherche dans les archives ou de demande auprès de familles pour compléter les dossiers qui le nécessitent. Il faut saluer l'investissement d'Agnès Jeanne, notre agent territorial, pour ce travail exigeant.

Ce volet terminé, il reste les travaux de mise aux normes d'accessibilité. Côté ouest, ces travaux consisteront à mettre en place une place de stationnement PMR et d'une allée enrobée reliant cette place à l'entrée du cimetière.

Côté nord, main courante, nez de marches anti-dérapants, bandes podotactiles et contrastes visuels sur certaines marches équiperont l'escalier.

A l'intérieur du cimetière, les allées seront réalisées à l'identique de celles du cimetière de Garcelles. Enfin, les inter-tombes et les espaces libres seront végétalisés pour limiter le désherbage.

Enfin, le sedum ne nécessite aucune tonte et il n'y a plus les projections que l'on pouvait rencontrer précédemment.

Il paraît important de rappeler que ces différents végétaux sont positionnés sur l'espace public et ne doivent pas être enlevés (les jardiniers en retrouvent derrière la haie ou dans les poubelles).



CIMETIÈRE DE GARCELLES

En 2019, afin d'effectuer la transition vers le zéro-phyto dans les cimetières, et la mise aux normes PMR, des travaux de végétalisation ont été réalisés à la demande de la commune par les agents de Caen la mer. Cette végétalisation a pour but de limiter l'entretien tout en offrant un cadre agréable. Les espaces entre les tombes ont été traités avec des tapis pré-végétalisés de sedum. Cette plante rase a l'avantage, au-delà de ses différents coloris, de faciliter le ramassage des feuilles et d'offrir la possibilité de marcher occasionnellement dessus.



NOUVEAU TRANSFORMATEUR SALLE DES FÊTES GARCELLES- SECQUEVILLE

Le 22 décembre, une partie du bourg a été privé d'électricité pendant quelques heures. En cause, le remplacement programmé du transformateur derrière la salle des fêtes de Garcelles-Secqueville. L'ancien transformateur n'était pas suffisamment dimensionné pour alimenter les nouveaux locaux (école, vestiaires et micro-crèche) qui étaient chauffés pour les deux premiers au fioul. Ce renforcement de réseau a été financé pour partie par la communauté urbaine et pour partie par le SDEC.



SANITAIRES DE LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Pour en terminer avec les travaux de mise aux normes des sanitaires de la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil, l'entreprise PLP peintures de Saint-Aignan a réalisé les travaux de peinture dans les sanitaires et le hall d'entrée (côté place Simone Veil) pour un montant de 6 800 € HT.

URBANISME

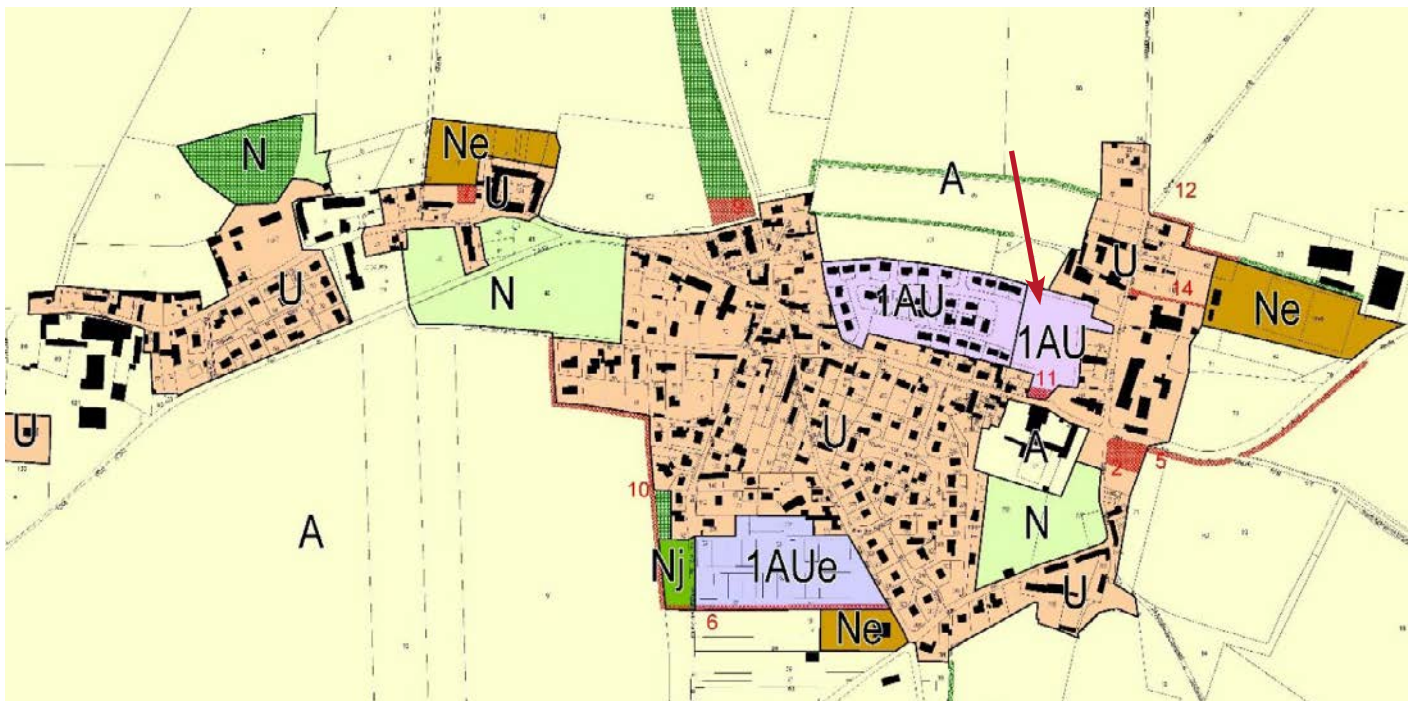
MODIFICATION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) DE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

La commune de Saint-Aignan-de-Cramesnil dispose d'un Plan Local d'Urbanisme depuis Janvier 2013. Ce PLU a défini les orientations d'urbanisation de la commune pour une période d'environ 15 ans.

Le 1^{er} Janvier 2017, la compétence Plan Local d'Urbanisme a été transférée à la communauté urbaine de Caen la mer.

A la demande de la commune du Castelet, fin 2021, une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme a été engagée par la communauté urbaine, pour ouvrir à l'urbanisation la zone située entre la rue du Vigot et la rue des Marronniers (derrière l'église). Cette urbanisation s'inscrit dans la continuité du programme défini en 2013.

Environ 13 nouveaux logements devraient être livrés à l'horizon 2024. Cette procédure a également permis de définir deux nouveaux emplacements réservés pour, à terme, sécuriser l'accès des piétons et cyclistes au stade Walter Falck.



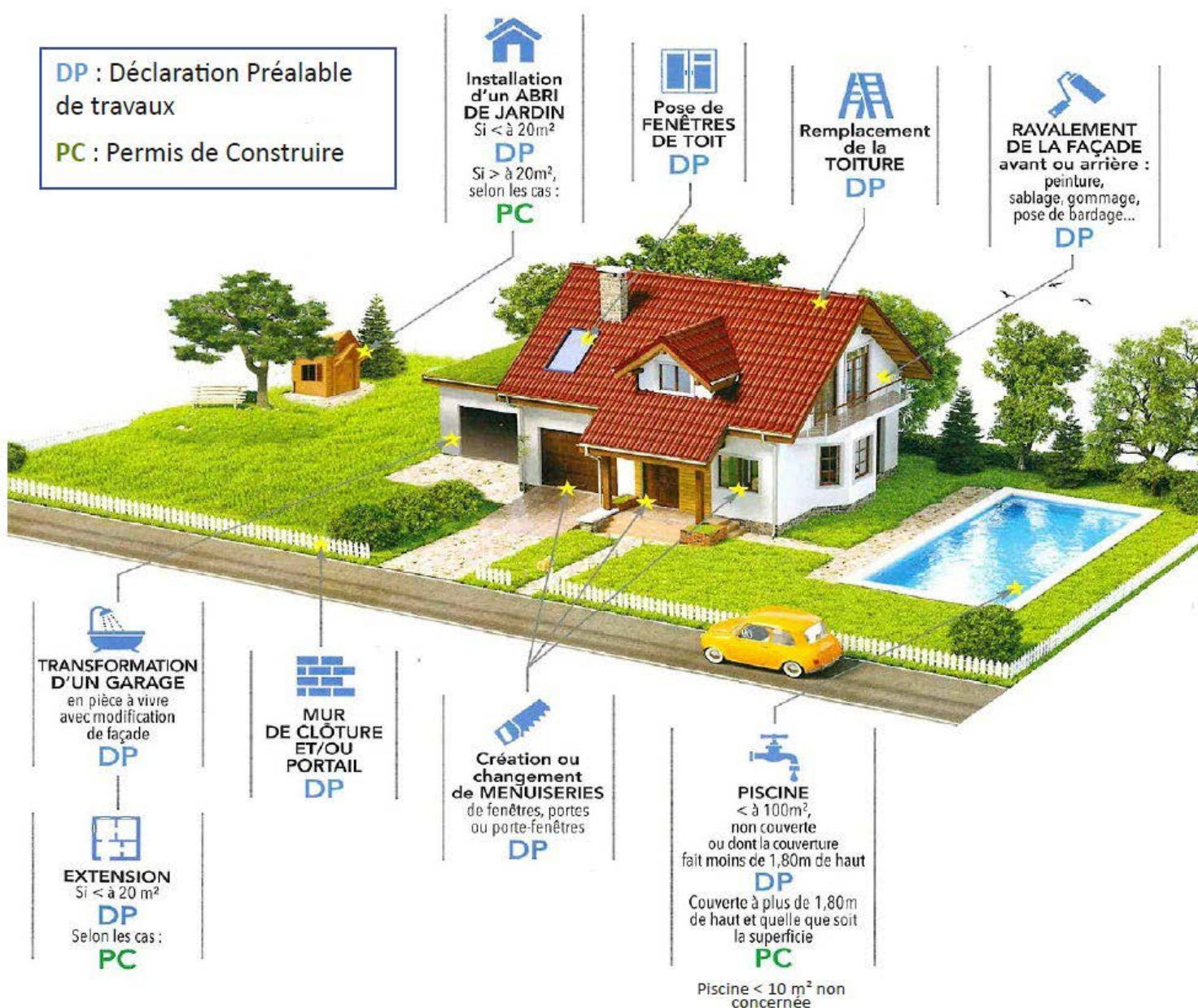
POINT SUR LES RÈGLES D'URBANISME

Vous voulez faire construire une extension, remplacer votre mur de clôture, créer de nouvelles ouvertures, remplacer votre couverture, ravalement votre façade en modifiant l'aspect ou la teinte, poser des fenêtres de toit, changer la destination d'un local, construire une piscine... tous ces travaux sont soumis à déclaration conformément aux règles du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

A l'occasion de ventes de maisons, les notaires s'assurent que le bien vendu est conforme aux règles du PLU. **Un dossier non conforme peut être motif d'annulation de la transaction. N'attendez pas la vente pour régulariser ! Faites-le dès maintenant.** Si les travaux qui ont été effectués sans autorisation sont conformes au PLU, une régularisation est possible. Dans le cas contraire, la démolition peut être demandée.

QUELLE AUTORISATION POUR QUELS TRAVAUX ?

Selon la nature des travaux, les autorisations à solliciter sont différentes. L'illustration ci-dessous vous précise quelle autorisation est nécessaire en fonction du type de travaux.



BON À SAVOIR

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Une fois votre demande acceptée, vous devez l'afficher dès réception et durant toute la durée des travaux. Le panneau doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient soient lisibles de la voie publique.

Cet affichage sert de point de départ aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme (pendant 2 mois.) Après ce délai de recours, vous pouvez débiter vos travaux.

À défaut d'affichage, l'autorisation peut être contestée dans un délai maximal de 1 an à partir de l'achèvement des travaux.

VALIDITÉ DE L'AUTORISATION

Les travaux doivent impérativement être commencés dans un délai de trois (3) ans suivant l'obtention du permis de construire ou de la déclaration préalable. Si les travaux ne débutent pas dans ce délai, ou si les travaux ont été interrompus pendant plus d'un an, l'autorisation est périmée. Il est possible de faire des démarches pour obtenir le renouvellement de l'autorisation. La durée de validité initiale peut ainsi être prorogée deux fois pour une durée d'un an. Une fois que les travaux ont commencé, ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.

DEMANDE D'ÉCHAFAUDAGE OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Vos travaux nécessitent une occupation du domaine public (trottoir ou chaussée) pour déposer une benne, positionner un échafaudage ou déposer du matériel (même temporairement) ? Vous devez faire une demande d'autorisation en mairie 15 jours avant le démarrage du chantier.

La signalisation et sécurisation (barrières, panneaux,...) du chantier restent à la charge du demandeur.

STATIONNEMENT SUR TROTTOIRS

Que ce soit à proximité des écoles ou dans les lotissements, le trottoir n'est pas un lieu de stationnement.

En les obligeant à emprunter la chaussée, un véhicule stationné sur trottoir met en danger les piétons (mamans, nounous avec poussette, personnes en fauteuil roulant...)

Alors pourquoi ne pas faire quelques pas de plus pour stationner sans gêner ?



URBANISME

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme de manière dématérialisée. Pour déposer en ligne un permis d'aménager, un permis de construire, une déclaration préalable, un permis de démolir ou un certificat d'urbanisme, rendez-vous sur le site du Castelet ou : <https://caenlamer.geosphere.fr/guichet-unique>. Lors de votre première utilisation, il vous faudra créer un compte usager. Le dépôt en mairie reste possible.

Avant de réaliser des travaux modifiant l'aspect, les surfaces, les clôtures ou l'affectation de vos locaux, pensez à consulter les documents d'urbanisme (consultables en ligne) et à faire les démarches nécessaires (déclarations préalables, permis de construire...).
En cas de vente, la conformité est exigée par les notaires.

Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat ou contacter le CAUE (renseignements gratuits).



Vous êtes un particulier et vous avez un projet de : Construction ou d'agrandissement d'une maison ; Rénovation d'une bâtisse ancienne ; Construction d'une dépendance sur votre terrain ?

Vous vous questionnez sur : Les règles d'urbanisme qui s'appliquent ; Les démarches à effectuer ?

Prenez rendez-vous avec un archi conseil sur **caue14.com** ou appeler directement le CAUE au **02 31 15 59 60** (service gratuit).

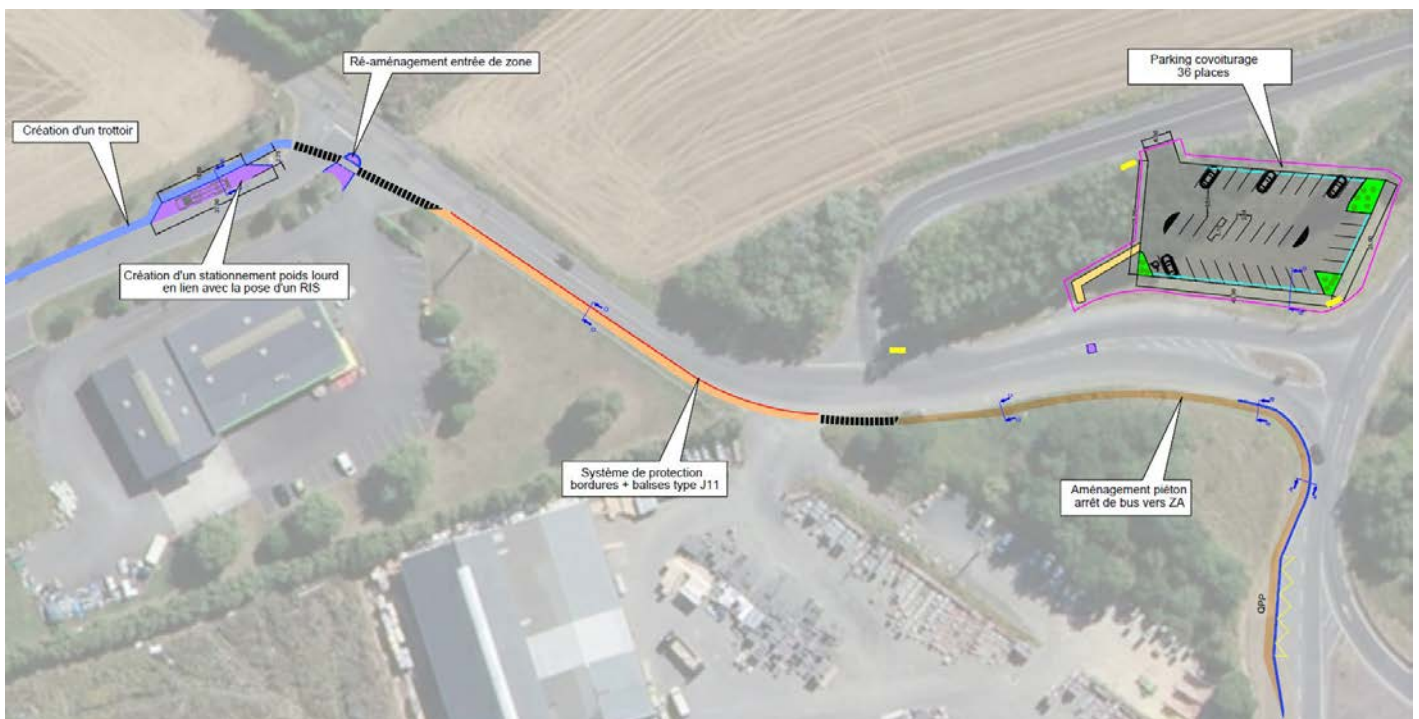
ZONE D'ACTIVITÉS - LA JALOUSIE

Les services de la communauté urbaine Caen la mer réalisent différents aménagements dans et à proximité de la Zone d'Activités de La Jalousie.

- Un cheminement piéton entre la rue des Pérrées et l'entrée de zone côté RD 80
- Une aire de stationnement temporaire à l'entrée de zone.
- La mise en place d'un « haricot » à l'entrée de zone interdisant les demi-tours et limitant la vitesse des véhicules sortants.
- La mise en sécurité du cheminement entre la ZA et l'arrêt de bus situé au niveau de l'échangeur.

La signalétique d'entrée de zone fait également peau neuve. Un nouveau totem identifie désormais l'entrée de la zone. La reprise de la signalétique des entreprises est en cours avec une mise à jour complète.

Pour compléter cette réalisation, un abri de bus sera fourni par l'entreprise cadres blancs et une aire de co-voiturage de 36 places verra le jour au premier semestre 2023. Un espace sera dédié aux deux roues.



CHANTIER GROUPE SCOLAIRE

Après un démarrage des travaux optimiste, la pose de la première pierre le 23 juin 2022, quelques événements sont venus contrarier le planning prévisionnel.

Si pour la première phase des travaux, le terrassement, la maçonnerie, la charpente et la couverture ont été réalisés dans les temps, le lot menuiseries a pris un retard conséquent ce qui a eu pour effet de décaler tous les autres intervenants (enduits extérieurs, plaquiste, peintre, plombier...).

Pour envisager un transfert des classes élémentaires aux vacances de Pâques, pour engager la déconstruction des mobiles, le chantier devra être livré fin mars afin de permettre

les opérations de réception, nettoyage et déménagement. Cela reste encore possible si les entreprises ne sont pas perturbées par des problèmes de livraison qui sont récurrents en ce moment.

La commission de sécurité devra également effectuer une visite préalable à l'autorisation d'ouverture.

Quoi qu'il en soit, le déménagement étant contraint par les périodes de vacances scolaires, si le chantier n'est pas livré fin mars, le déménagement ne pourra s'effectuer qu'en juin 2023 reculant d'autant la livraison de la totalité des locaux.



Espace Cantine



Future entrée

CHANTIER LOCAL MULTI-ACTIVITÉS



Démarré en juin, le chantier rencontre les mêmes difficultés liées en grande partie aux problèmes d'approvisionnement des matériaux (isolant, fenêtres...). Il accuse actuellement environ un mois et demi de retard.

La livraison devrait être effective en mai ou juin.

Nous remercions au passage la commune de Castine-en-Plaine qui accueille actuellement une partie des joueurs du club. L'autre partie occupe les locaux du stade Walter Falck.

Patrick Lesellier

Ajoint aux Travaux, Urbanisme,
Espaces Verts et Cimetières

ŒDICNÈME CRIARD



Les sols de la plaine de Caen au sud-est de l'agglomération disposent de caractéristiques très spécifiques (plus fins et plus secs) qui distinguent cette partie du reste du territoire de Caen la mer. Ces particularités ont participé à modeler ce paysage de campagne ouverte qui abrite une faune et une flore qui lui sont propres.

Parmi les espèces les plus emblématiques que l'on peut retrouver dans cette portion du territoire de Caen la mer, il en est une qui est rare en Normandie (et protégée au niveau européen). Il s'agit de l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus* (Linnaeus, 1758)). Cet oiseau fait partie du groupe des limicoles, petits échassiers que l'on retrouve habituellement à proximité du littoral et des zones humides mais cette espèce est plus terrestre.

On la reconnaît à ses longues pattes et ses grands yeux jaunes ainsi qu'à son plumage brun clair strié de noir qui lui permet de se camoufler facilement dans les parcelles agricoles. Son activité est principalement nocturne et il s'alimente majoritairement de petits invertébrés qu'il va trouver sur le sol (vers, insectes...). Son cri, semblable à celui du courlis, se fait entendre parfois très loin à partir de la tombée de la nuit.

La commune nouvelle du Castelet accueille en moyenne 4 couples d'œdicnèmes criard chaque année, soit près de 10% de la population connue de l'ex Basse-Normandie. L'oiseau est donc un nicheur rare en Normandie. Il affectionne les biotopes qui s'apparentent à un semi-désert et cette partie de la plaine de Caen avec son openfield et son sol très sec (couche de terre arable faible sur une dalle calcaire) lui convient parfaitement. Il peut aussi nicher dans les bassins de rétention d'eau. Il n'y a pas de nid construit, l'oiseau pond 2 œufs à même le sol dans une culture tardive (maïs, betteraves, tournesol...). Les petits naissent au bout de 26 jours d'incubation

et sont nidifuges, ils voleront à l'âge de 40 jours. Cette espèce migratrice est présente en Normandie de mi-mars à fin octobre, les oiseaux passent leur hiver en Afrique du nord. Cependant, des cas d'hivernage en Normandie sont signalés. La population normande est fragile, car elle constitue un noyau isolé dans le Nord-Ouest.

L'état initial de l'environnement du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-HM) de Caen la mer a permis d'identifier cette espèce bien connue des ornithologues et des agriculteurs du secteur comme espèce à enjeu du territoire de Caen la mer. Les travaux à venir intégreront sa présence, au même titre que celle d'autres espèces caractéristiques de notre territoire et d'espèces qui composent la biodiversité ordinaire, afin de mieux les préserver.»

James JEAN-BAPTISTE,
Groupement Ornithologique Normand
& Direction Urbanisme de Caen la mer

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

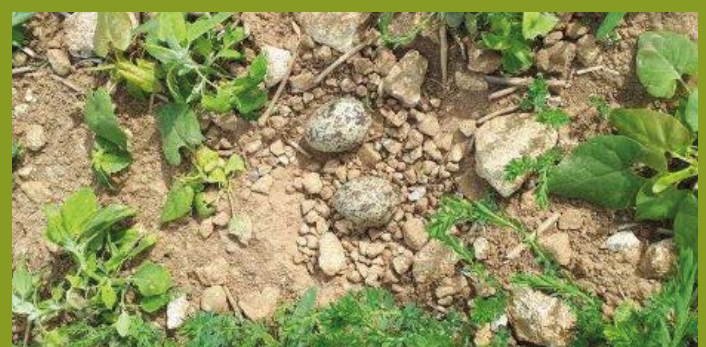
<https://www.oiseaux.net>

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3120

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/oiseaux/oedicneme-criard>

<https://www.gonm.org/index.php?post/La-plaine-de-Caen-Falaise>

Associations naturalistes du secteur, Groupement Ornithologique Normand (GONm) par exemple.



L'ÉTÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SE POURSUIT PENDANT L'AUTOMNE...

DES NICHOURS POUR LES OISEAUX

Les oiseaux édifient leur nid dans une cavité : arbre creux, trou dans un édifice ou sous un toit... Malheureusement, ces cavités naturelles se raréfient de façon alarmante car les arbres creux sont coupés, les bâtiments impeccablement rénovés... Même si le milieu offre des ressources alimentaires suffisantes, il ne présente plus les sites favorables à la nidification. Pour compenser cette disparition, disposer des nichoirs est une solution ludique et efficace pour aider les oiseaux cavernicoles à nicher. C'est pourquoi le samedi 1^{er} octobre, la commune

proposait avec le CPIE Vallée de l'Orne un atelier création de nichoirs pour oiseaux. Gratuit et ouvert à tous, petits comme grands, il s'est déroulé dans la salle des fêtes de Saint Aignan où planches et matériaux étaient à disposition. Les conseils de fabrication étaient prodigués par Léo, animateur nature du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Vallée de l'Orne. Plusieurs modèles de nichoirs étaient proposés selon les besoins des espèces (mésanges, rouge-gorge, chauve-souris...). Chaque famille est ensuite repartie avec son nichoir prêt à être installé dans son jardin ou dans les espaces communaux.



RANDO DE 8KM SUR LA FAUNE & FLORE

Malgré la pluie, six courageux marcheurs ont participé à la balade Faune & Flore organisée le dimanche 30 octobre. Sur les chemins qui traversent le bois et la plaine de Secqueville, ils ont parcouru 8 km ponctués par les interventions de Mme Lebigre. A l'aide de jumelles, ils ont observé lièvres et oiseaux de nos campagnes.



CONTE MUSICAL INTERGÉNÉRATIONNEL AU BELVÉDÈRE

Le 2 novembre dernier, 26 enfants du centre de loisirs ont rejoint les résidents de l'Ehpad Le Belvédère pour assister à une représentation du conte musical La Merveilleuse Histoire de Gaspard suivie d'un goûter. Dans cette histoire 100 % normande, Nico Decan, auteur et compositeur, a raconté le rêve d'un petit garçon en forêt enchantée, partant à la rencontre d'animaux, au rythme de planches graphiques accompagnées de guitare ou ukulélé.

« J'ai beaucoup aimé, la musique était bien. Mon personnage préféré était le Renard », s'amuse Timéo, 5 ans, présent dans la salle d'activités avec ses camarades. L'avis était aussi partagé par les résidents. « On ne voit pas souvent des enfants ici. C'est un vrai rayon de soleil. On n'a pas vu le temps passer », s'émerveille Suzanne, présente au spectacle. Les enfants comme les seniors se sont pris au jeu. Beaucoup tapaient dans leurs mains pendant les chansonnettes et interludes musicaux.

Cette rencontre a pu avoir lieu grâce à la coopération entre la municipalité, l'association Familles rurales, qui gère le centre de loisirs et l'Ehpad Le Belvédère.



L'ÉTÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CASTELET



22 ANIMATIONS AU TOTAL ET 471 PARTICIPANTS

La Mairie a lancé en juin dernier son programme d'activités dédiées au développement durable pour mieux connaître les enjeux autour de la protection de l'environnement et adopter de bonnes pratiques. Au final, ce sont 22 animations qui ont eu lieu sur la commune dont 60% réalisées avec l'école, le centre de loisirs, le Local jeunes, le relais Petite Enfance ou encore l'EHPAD. Au total, ce sont 471 personnes qui ont participé à ces ateliers aux thématiques variées : biodiversité, alimentation, gestion des déchets, protection de l'eau, agriculture ou encore santé. Pour continuer à agir pour la planète, la Mairie proposera début 2023 un guide d'astuces et de bonnes idées à adopter au quotidien.

Animation	Public	Thème	Participants				
Découverte sensorielle du jardin des Sourires	Relais Petite Enfance	Biodiversité / alimentation	19 enfants	Randonnée et découverte des pratiques agricoles au Castelet	Tout Public	Agriculture / Santé	34
Découverte des plantes aromatiques	Ecole	Biodiversité / alimentation	54 enfants	Visite de la lagune	Tout Public	Eau	15
Ateliers sur le tri des déchets	Ecole	Déchets	47 enfants	Balade botanique et musicale	Tout Public	Biodiversité	14
Atelier matières et biodégradabilité	Ecole	Déchets	26 enfants	Inauguration et pique-nique au jardin des Sourires	Tout Public	Biodiversité / alimentation	14
Atelier «Au cœur d'une ruche»	Ecole	Biodiversité	25 enfants	Visite de l'usine de valorisation des déchets de Colombelles	Tout Public	Déchets	15
Découverte du jardin et des outils du jardinage	Centre de Loisirs	Biodiversité / alimentation	28 enfants	Yoga au Jardin des Sourires	Tout Public	Santé / Bien-être	17
Jeux de société sur les déchets et le recyclage	Centre de Loisirs	Déchets	24 enfants	Création de nichoirs à oiseaux	Tout Public	Biodiversité	12
Jeux sur la saisonnalité et l'alimentation	Centre de Loisirs	Alimentation	15 enfants	Randonnée Faune Flore	Tout Public	Biodiversité / Santé	6
Atelier «Au cœur d'une ruche»	Local jeunes	Biodiversité	9 enfants	Opération Le Castelet Propre	Tout Public	Déchets / économie circulaire	32
Jeux de société sur les déchets et le recyclage	Local jeunes	Déchets	12 enfants	Conte musical intergénérationnel sur la protection de la nature	Centre de Loisirs - EHPAD	Biodiversité	26 enfants 25 adultes

Pour l'année 2023, la mairie prévoit de nouvelles actions. Si vous avez des idées n'hésitez pas à les transmettre en mairie : c.collet@commune-le-castelet.fr

LE PÉDIBUS AU CASTELET

EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE MAIS SUSPENDUE FAUTE D'ACCOMPAGNATEURS

Suite à l'enquête mobilité lancée en mai dernier, la Mairie et Caen la mer ont lancé une expérimentation de Pédibus sur la commune. L'essai a commencé le vendredi 23 septembre et s'est terminé le vendredi 21 octobre. Les enfants pouvaient rejoindre un des 6 arrêts de pédibus installés sur la commune. Ils étaient accompagnés par les conseillers municipaux jusqu'à l'école évitant ainsi des véhicules aux abords de l'école et permettant aux enfants de faire une petite marche conviviale chaque vendredi matin.

Selon les vendredis, entre 3 et 15 enfants ont utilisé le pédibus. Les parents comme les enfants ont exprimé leur satisfaction sur cette initiative. Malheureusement, il ne peut se poursuivre sans la mobilisation des parents pour accompagner certains vendredi les enfants. Il est important d'avoir quelques parents volontaires pour établir le roulement de marche de pédibus. L'investissement temps est faible (max 20 min) mais à ce jour il manque des volontaires. Si vous souhaitez que le pédibus reprenne du service, n'hésitez pas à contacter la mairie : c.collet@commune-le-castelet.fr



COLLECTE ÉPHÉMÈRE AU CASTELET



BILAN

Samedi 17 septembre, pour sa 3^e édition l'opération Le Castelet Propre a réuni les habitants pour nettoyer la commune. Les habitants pouvaient également déposer leurs déchets d'équipements électriques et électroniques auprès de la Coop 5 pour cent :

- Nombre de déposants : 15
- 462,70 kg d'objets collectés dont 29 objets pour le réemploi
- 4 écrans, 3 gros appareils électroménagers, 6 meubles, 49 petits appareils ménagers

RÉCUPÉRATION, RÉEMPLOI, RÉPARATION ET RÉUTILISATION

Pour vos objets pouvant avoir une deuxième vie, vous pouvez les déposer à la Coop 5 pour 100, ressourcerie coopérative caennaise. Quels objets concernés ?

- Petit mobilier ou meubles • Electroménager, hi-fi, vidéo, smartphones, consoles de jeu
- Jeux, jouets, articles de sport, de loisirs • Vaisselle, articles de maisons et du jardin, lampes, décoration, sacs,
- Livres, DVD, CD, Vinyes...

Dépôts : 33 route de Trouville - 14000 Caen • **Horaires** : mercredi et vendredi de 11h à 18h, le samedi de 11h à 17h.

Boutique : 33 route de Trouville - 14000 Caen • **Horaires** : du mercredi au vendredi de 11h à 19h, le samedi de 11h à 18h.

Céline Collet

Adjointe au Développement Durable,
Lien intergénérationnel et Vie associative |



DÉPÔTS SAUVAGES

Excédé par les dépôts sauvages, un agriculteur de la commune a déposé plainte à la gendarmerie. Une enquête est en cours ...

DÉCHÈTERIES

Huit déchèteries sont à votre disposition sur le territoire de Caen la mer. La déchèterie est un espace gardienné qui permet le réemploi et le dépôt des déchets ne pouvant être collectés en porte à porte en raison de leur nature, poids ou volume.

DÉCHÈTERIE ST-MARTIN-DE FONTENAY

Avec le transfert de la compétence des déchets à la Communauté Urbaine, un accord pour quelques années avec le SMICTOM permet aux habitants du Castelet de continuer d'avoir accès à la déchèterie de Saint-Martin-de-Fontenay uniquement (mais plus celle des Aucrais). Les modalités d'accès sont à prendre auprès des services du SMICTOM au 02 31 23 84 63 ou sur www.smictomdelabruyere.com



HORAIRES D'OUVERTURE SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY

DE MARS À OCTOBRE		
Lundi	10h-12h	14h-18h
Mardi	FERMÉ	
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jeudi	10h-12h	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h-18h
Samedi	9h-12h	13h30-18h
Dimanche et jours fériés	FERMÉ	

DE NOVEMBRE À FÉVRIER		
Lundi	10h-12h	14h-16h45
Mardi	FERMÉ	
Mercredi	10h-12h	14h-16h45
Jeudi	10h-12h	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h-16h45
Samedi	10h-12h	13h30-16h45
Dimanche et jours fériés	FERMÉ	

Première plateforme modulaire de valorisation des déchets ménagers de l'Ouest, l'installation regroupe une déchèterie et une plateforme de compostage.

Cette plateforme permet de devenir autonome sur le traitement des déchets verts. Elle offre la possibilité à ce territoire de devenir encore plus performant en terme de taux de valorisation de ses déchets.

Cette plateforme se veut également un outil de formation et d'information, avec un local et un parcours pédagogique sécurisé, pour accueillir les scolaires ou autres visiteurs extérieurs. Elle est dotée de systèmes de sécurité performants, répondant aux dernières exigences réglementaires, garantissant la sécurité à la fois des usagers et des gardiens.

Cet outil est aussi vecteur de réinsertion au travers d'un partenariat avec la Ressourcerie RESPIRE, dédiée au réemploi et à la réutilisation. 160 m² sous quai sont exclusivement réservés au stockage des meubles et autres objets réutilisables qui seront mis à la disposition de la Ressourcerie.



DÉCHÈTERIES CAEN LA MER

L'accès aux particuliers est gratuit sur simple présentation d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile.

- > Bretteville-l'Orgueilleuse
- > Bretteville-sur-Odon
- > Colombelles
- > Fleury-sur-Orne (dispose d'un local de réemploi)
- > Hermanville-sur-mer
- > Mouen (dispose d'un local de réemploi)
- > Ouistreham (dispose d'un local de réemploi)

HORAIRES D'OUVERTURE FLEURY-SUR-ORNE

Périodes d'ouverture	1 ^{er} mars au 31 octobre	1 ^{er} novembre au 28 février
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
Samedi (particuliers uniquement)	9h-12h30 et 13h30-18h	9h-12h30 et 13h30-17h30



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ! QUEL BILAN 1 AN APRÈS ?

Le 1^{er} avril 2021, Caen la mer mettait en place de nouvelles consignes de tri. Un an après, le bilan est positif, mais on peut encore progresser.

20% d'emballages supplémentaires ont été collectés depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri. C'est un bon bilan, mais les marges sont encore importantes pour réduire le volume des ordures ménagères qui ont progressé de + 4% sur la même période.

POUR ALLER PLUS LOIN ET RECYCLER ENCORE MIEUX

Pour s'assurer que vos déchets partiront bien dans la bonne filière de recyclage, il est important de respecter certaines règles simples au moment de les jeter :

- **Présenter** les déchets recyclables à la bonne collecte (vérifier le jour de passage de la benne).
- **Vider les emballages** mais inutile de les laver.
- **Ne pas les emboîter !** On pourrait avoir tendance à imbriquer la bouteille d'eau dans le carton de céréales et pourquoi pas y tasser quelques boules de papier aluminium histoire de gagner un peu de place dans son bac jaune... mais stop ! Une fois arrivé au centre de tri, les machines chargées de trier les emballages par type de matériau seront incapables d'analyser votre petit paquet... et celui-ci partira en refus de tri !

Les refus de tri, ou encore les erreurs de tri ont un impact important car elles sont transportées deux fois : une fois refusées au centre de tri, elles repartent à l'usine d'incinération... Le bilan carbone n'est pas au rendez-vous !

Alors pour gagner de la place :

- Aplatir les emballages (dans la longueur).
- Privilégier les déchèteries pour les cartons d'emballages volumineux.
- Adopter des gestes éco-responsables pour réduire les déchets à la source !

Pour retrouver les calendriers de collecte 2022-2023, rendez-vous sur caenlamer.fr.



QUE DEVIENNENT MES EMBALLAGES ?

Emballages à trier dans le bac jaune	Quelques exemples de recyclage
Briques alimentaires	Essuie-tout, papier toilette, mobilier urbain
Emballages en acier	Emballages, pièces auto, structures métalliques
Emballages en aluminium	Emballages, papier alu, pièces auto et vélo
Emballages en plastique	Bouteilles, arrosoirs, fibres de rembourrage

BOUTEILLES DE GAZ INTERDITES DANS LES POUBELLES

ADOPTÉZ LE GESTE SÉCURITÉ !

Depuis le début de l'année, les explosions s'enchaînent dans les fours d'incinération de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du Syvedac à Colombelles. En cause : les bouteilles de gaz dont la présence accrue fait peser des risques importants sur les agents et menace le bon fonctionnement, en continu, de l'installation.

Depuis janvier 2022, plus de 50 explosions de bouteilles de gaz ont eu lieu dans les fours d'incinération de l'UVE de Colombelles. Aux dégâts matériels et aux risques pour les agents en charge des contrôles, de l'exploitation et de la maintenance, s'ajoutent la possibilité d'arrêt de l'usine.

Aujourd'hui, l'UVE alimente en chauffage l'équivalent de 15 000 foyers dont le centre hospitalier universitaire Caen Normandie. En cas de dégâts importants, un arrêt partiel de l'installation peut avoir de lourdes conséquences surtout en période hivernale où les besoins en chaleur sont les plus importants. La présence de bouteilles de gaz qui arrivent avec les ordures ménagères à l'UVE accroît ce risque d'arrêt temporaire des lignes d'incinération.

Le Syvedac, en partenariat avec l'exploitant de l'usine et ses 6 collectivités adhérentes, lance un appel à la responsabilité de chacun pour respecter scrupuleusement la consigne suivante :

Aucune bouteille de gaz ne doit être jetée dans les poubelles (grises ou jaunes) !

BOUTEILLES ET CARTOUCHES DE GAZ NE SONT PAS DES DÉCHETS COMME LES AUTRES.

Ils sont bien souvent à l'origine d'explosions et de départs de feu. Les risques sont élevés pour le personnel en charge de collecter vos déchets ou travaillant dans les installations de traitement des déchets, ainsi que pour le matériel (casses).

Pour la sécurité des personnes et des installations, **il est donc strictement interdit de jeter les bouteilles et cartouches de gaz dans les poubelles grises et les poubelles jaunes.**



➔ **Bouteilles et cartouches d'hélium, de CO₂ et de protoxyde d'azote :** les déposer **vides** en déchèterie (se renseigner auprès du gardien).

➔ **Toutes les autres bouteilles de gaz (butane, propane...) :** à rapporter chez un revendeur de la marque de la bouteille (commerces de proximité, grandes surfaces, stations-service ...). La reprise est obligatoire depuis janvier 2022, avec ou sans bulletin de consignment, et même sans achat de nouvelle bouteille.

Plus d'infos sur : www.syvedac.org

**LES DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**
RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

MOBILITÉS

DES SOLUTIONS POUR SE DÉPLACER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Twisto facilite les déplacements des habitants en proposant de multiples solutions pour bénéficier du réseau de façon efficace et surtout en un minimum de temps. Et afin de préserver le pouvoir d'achat, le prix des tickets et forfaits Twisto n'évolue pas.

NOUVEAUTÉ : ÉVOLUTION DU RÉSAGO 3

Afin de desservir efficacement les communes du Sud en fort développement, deux modifications ont été mises en place en septembre sur Résago 3 :

- Ajout d'un départ le matin de Caen vers la zone Résago 3.
- Ajout d'un départ le soir depuis la zone Résago 3 vers Caen.

Trois nouveaux arrêts ont également été créés pour desservir la Zone d'Activités EOLE à Soliers : Nations/Eole/Augustin Riffault.

E-TICKET

Ni monnaie, ni ticket : le e-Ticket Twisto, c'est la liberté et le confort d'acheter et de valider son titre de transport directement depuis l'application Twisto. Depuis la rentrée dernière, tous les forfaits mensuels et annuels (tout profil) sont disponibles sur

E-TICKET !

E-BOUTIQUE twisto.fr

Sur twisto.fr, la e-boutique permet de réaliser toutes les démarches, en toute tranquillité :

- Création de la carte Twisto Atoumod,
- Rechargement de forfaits mensuels ou annuels (en paiement comptant),
- Rechargement de titres sur la carte Twisto Atoumod.

TICKET SMS

Les tickets 1h et 24h sont disponibles par SMS en envoyant 1h ou 24h au **93500**, juste avant de monter à bord.

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

L'achat de titres de transport ou le rechargement (titres et forfaits) peuvent se faire directement sur l'un des 60

distributeurs automatiques situés aux stations de tramway et aux principaux arrêts de bus.

POINTS RELAIS

Il est également possible de recharger sa carte Twisto Atoumod ou d'acheter un ticket auprès d'un point-relais Twisto (liste des commerçants à retrouver sur twisto.fr).

RECHARGEMENT A BORD DES BUS

L'achat ou le rechargement de tickets 1h ou 24 h sont disponibles à bord des bus.

AGENCE MOBILITÉS TWISTO

Où ? Au 51 rue de l'Oratoire à Caen.

- Station Bernières ou Arrêt Théâtre,
- Station Vélolib et Vélopark Théâtre.

Quand ? Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 17h.

LE SAVIEZ-VOUS ?

25 NOUVEAUX BUS BIOGAZ

Caen la mer poursuit sa transition énergétique et continue de remplacer sa flotte de bus diesel par des véhicules roulant au biogaz, une énergie moins polluante rendant les véhicules plus silencieux, et 100% accessibles. En complément des 25 bus déjà présents sur le réseau, ce sont 25 nouveaux bus qui circulent depuis la rentrée sur les lignes 3, 5, 7, 8, 10 et 11.



BESOIN D'AIDE ?

TWISTO ASSIST ET TWISTO ACCESS SONT À VOTRE SERVICE

Si vous souhaitez tester le réseau bus et tram accompagné d'un conseiller mobilité c'est possible grâce au service **Twisto assist** ! En partenariat avec Handuo Tandem, un conseiller mobilités Twisto vous accompagne lors de votre premier voyage. L'occasion pour vous de poser toutes vos questions et gérer vos futurs trajets plus sereinement. Si vous souhaitez être accompagné(e) lors de votre premier déplacement, contactez le 02 31 15 55 55.

En parallèle, le service Twisto Access permet aux personnes à mobilité réduite de se déplacer toute l'année sur le réseau Twisto, grâce à ses véhicules adaptés.

Le service fonctionne 7j/7 de 7h00 à 0h00 sous conditions : renseignez-vous sur twisto.fr ou en Agence Mobilités.



MUSIQUE EN PLAINE

DES KIDS EN VADROUILLE

Ils sont 16 musiciens de 8 à 15 ans, dirigés par Marc Le Berre (prof de saxophone), pour cette deuxième saison de la Fanfare Kids. Comme Musique en Plaine (MEP) respecte les traditions, la fanfare part en vadrouille régulièrement pour accompagner les animations du territoire. Cuivres et percussions sont donc régulièrement de sortie lors des fêtes et manifestations communales et s'incrustent malicieusement dans les concerts et auditions. Plus récemment ils se sont distingués lors de l'ouverture de l'évènement Caen la mer 2030, en partenariat avec le Conservatoire de Caen qui a renforcé l'équipe avec 2 musiciens au soubassophone. Avec les élèves inscrits en parcours technique à MEP, ils enregistreront leur set au mois de décembre 2022, comme des pros !

CONTACTS : 02 14 37 28 90 - 4 Bd des Nations 14540 Bourguébus
<https://musique-en-plaine.jimdo.com> - musiqueenplaine@caenlamer.fr

PROJET DE TERRITOIRE

RETOUR SUR LA SOIRÉE ÉVÈNEMENT CAEN LA MER 2030

Jeudi 13 octobre 2022, Caen la mer a organisé la soirée évènement Caen la mer 2030, dédiée à l'avenir de notre territoire, depuis la Grande Halle (ex ateliers électroniques de la SMN) de Colombelles.

Animée par la présentatrice de France 3 Normandie Anne Boétie, cette soirée était l'occasion de revenir sur les marqueurs qui font l'identité de notre territoire : l'Histoire et l'Avenir, la vie étudiante, l'innovation et la créativité, le cadre de vie agréable puis la terre et la mer. Pour illustrer ces grands marqueurs (qui ont été définis lors du diagnostic du Projet de Territoire mené par la Communauté urbaine Caen la mer), des témoins de tous horizons se sont relayés sur scène pour présenter leurs projets, initiatives mais également leur vision du territoire.

Cette soirée a permis aux 700 personnes présentes dans la Grande Halle de découvrir les témoignages de Jean Viard, sociologue français, Christophe Maneuvrier, enseignant-chercheur à l'Université de Caen Normandie, Iliès Zaoui CEO de Conscience Robotics, Nils Christa architecte du projet Presqu'île pour le cabinet néerlandais MVRDV, Lamri Adoui, Président de l'Université de Caen Normandie, Catherine Cousin dirigeante de la société Filt 1860, Professeur Marc-André Mahé Directeur Général du Centre François Baclesse, Sophie Madeleine Directrice du CIREVE, Svetlana Mintova Directrice de recherche au CNRS, Sébastien Daucé Chef de l'ensemble Correspondances, Marion Joffle nageuse, Justine Lemeteyer windsurfeuse, Emmanuelle Popeler Directrice des Ressources Humaine chez Legallais, Delphine Jean Présidente du groupe immobilier Jean, Patrick Chauvel photoreporter de guerre, Philippe Geluck, écrivain et dessinateur et enfin Tristan Lucas, humoriste caennais.

La soirée a été croquée par le dessinateur Chaunu.

Pour revoir cette soirée, c'est ici : <https://youtu.be/EDNTtSdLpr0>





UNE VISION COMMUNE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



- Penser un **développement multipolaire** qui combine des mixités fonctionnelles, générationnelles et sociales.
- S'inscrire volontairement dans la **préservation de l'environnement** et de notre patrimoine ; accélérer la transition et la sobriété énergétique et foncière et faire de l'adaptation au changement climatique une chance.
- Accompagner les **nouveaux modes de déplacement** et de travail, mais aussi de loisirs et de tourisme.

« De façon inédite et comme son nom l'indique, le PLUi- HM traitera aussi des enjeux d'habitat et de mobilités » précise Michel Lafont « Aujourd'hui, la question de l'habitat et de la mobilité est imbriquée à la façon dont nous percevons l'environnement des villes. Il nous paraissait utile de traiter ces enjeux et problématiques d'aménagement du territoire sur un même document afin de les articuler au mieux ».

LE PLUi-HM C'EST QUOI ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité (PLUi-HM) est un document qui régleme les constructions, des aménagements d'espaces naturels ou urbains tous les programmes de logement et de développement des mobilités sur le territoire de Caen la mer. L'ensemble des autorisations d'urbanisme seront donc réglementées par cet unique document. Il s'agit de la traduction opérationnelle du projet de territoire qui fixe le cadre stratégique global.

« L'élaboration du PLUi-HM est une formidable opportunité pour repérer et décrire les enjeux du territoire de Caen la mer, comprendre ses mutations et proposer un cadre réglementaire pour atteindre les objectifs que nous nous sommes collectivement fixés. » explique Michel Lafont, Vice-Président en charge du PLUi et de

l'urbanisme réglementaire. « Appréhender au mieux ces spécificités est essentiel pour porter une vision fédératrice de l'avenir et prendre en main sa construction ».

QUELS SONT LES ENJEUX MAJEURS DE CE PLAN ?

Cinq grands enjeux prioritaires se dessinent d'ores et déjà :

- **Attractivité du territoire** : valoriser les nombreux atouts de notre territoire pour attirer des jeunes ménages grâce à un tissu économique diversifié et dynamique et un cadre de vie exceptionnel
- Anticiper et accompagner le **vieillessement de la population** par une politique de logement innovante et inclusive

COMMENT PARTICIPER À SON ÉLABORATION ?

Tout le monde est invité à s'exprimer dès à présent et à faire connaître ses observations : des registres papier sont à disposition du public au siège de la Communauté urbaine Caen la mer et dans chacune des mairies.

Les informations, contributions, avis questions et demandes peuvent également être transmises par courrier ou par courriel à l'adresse mail : plui@caenlamer.fr

Un site internet dédié permet de s'informer et de s'exprimer tout au long de la procédure : www.pluihm-caenlamer.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 19 et 26 novembre dernier, Caen la mer a organisé des visites du territoire en bus. C'était l'occasion idéale pour découvrir les différents secteurs qui composent le territoire (agricoles, naturels, urbains) en présence de plusieurs intervenants, de comprendre les implications et les enjeux du territoire et de contribuer aux réflexions menées pour la phase « projet d'aménagement et de développement durables » du PLUi HM. **Pour ne rien rater du projet PLUi-HM, inscrivez-vous à la newsletter : <https://www.pluihm-caenlamer.fr/je-minscriba-la-newsletter/>**

CALENDRIER DU PROJET :

- 1^{er} semestre 2022 : diagnostic.
- Automne 2022 – Été 2023 : projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
- Mi 2023-2024 : orientations d'aménagement et de programmation + programme d'orientations et d'actions.
- 2025 : arrêt du PLUi-HM.
- 2026 : enquête publique et approbation.

EAU DU BASSIN CAENNAIS

EXPLOITATION DE L'EAU POTABLE

L'eau potable à Le Castelet est gérée par le syndicat Eau du bassin caennais, au même titre que 75 autres communes de l'agglomération caennaise.

Chaque jour, les élus et agents du syndicat se mobilisent pour répondre aux besoins des usagers avec un seul objectif :

- Produire durablement une eau de qualité
- Distribuer et promouvoir une eau saine

VERS UN CHANGEMENT D'OPÉRATEURS

A compter du 1^{er} janvier 2023, l'opérateur Eaux de Normandie, filiale de Suez et l'opérateur Saur, exploiteront, pour le compte du syndicat Eau du Bassin Caennais, le service public de l'eau potable dans le cadre de nouveaux contrats.

Un changement au 1^{er} janvier 2023

Chaque année, le syndicat Eau du Bassin Caennais (EBC) investit près de 7 millions d'euros pour mener à bien ses missions et assurer un service public essentiel au quotidien : la gestion de l'eau potable. Si le syndicat EBC pilote en direct les stratégies de protection de la ressource en eau ainsi que ses investissements, il a fait le choix de s'appuyer sur des expertises extérieures pour l'exploitation de ses ouvrages (forages, châteaux d'eau...) et de ses réseaux.

Ainsi, à l'issue des contrats actuels et suite à des procédures de mise en concurrence, l'opérateur Eaux de Normandie, filiale de Suez et l'opérateur Saur, ont été retenus pour assurer la gestion et l'exploitation des services de production et de distribution de l'eau potable sur le territoire à compter du 1^{er} janvier 2023 via une convention de délégation de service public (DSP - contrat de concession à paiement public).

L'ensemble des habitants du territoire recevra un courrier l'informant de ce changement et contenant les détails et coordonnées de leur futur opérateur.

À propos du syndicat Eau du Bassin Caennais

Créé en 1999, Eau du Bassin Caennais est un syndicat mixte regroupant, au 1^{er} janvier 2023, 11 adhérents (7 établissements publics de coopération intercommunale et 4 communes).

La mission du syndicat est double :

- Produire l'eau potable comprenant le captage et le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine. Ce qui implique de protéger les ressources en eau et de prélever les quantités nécessaires sans remettre en cause la pérennité de la ressource,
- Distribuer l'eau potable en approvisionnant l'ensemble des usagers et assurer l'entretien et le renouvellement des réseaux.

Eau du Bassin Caennais représente un territoire de près de 340 000 habitants desservis pour une consommation journalière autour de 43 000 m³ d'eau.

Pour en savoir plus sur l'eau au Castelet : www.eau-bassin-caennais.fr

POUR VOTRE INFORMATION

Le bilan régional de la qualité des eaux distribuées en 2021 dans la région Normandie est en ligne : <https://www.normandie.ars.sante.fr/sante-environnement-les-dernieres-etudes-et-bilans-en-normandie>

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

La Communauté urbaine Caen la mer dispose de la compétence de l'assainissement sur son territoire. La collectivité a fait le choix de s'appuyer sur des expertises extérieures quant à l'exploitation de ce service d'intérêt collectif.

C'est ainsi que la société VEOLIA assurera à compter du 1^{er} janvier 2023 l'exploitation du service de l'assainissement, suite à une procédure de remise en concurrence menant à un nouveau contrat conclu avec Caen la mer.

L'ensemble des habitants du territoire recevra un courrier l'informant de ce changement et contenant les détails et coordonnées de leur futur opérateur.

Plus d'informations à venir sur caenlamer.fr ou en contactant les services de la Direction du cycle de l'eau (dce@caenlamer.fr / 02.14.37.28.32).

A compter du 1^{er} janvier 2023, pour toutes interventions techniques d'urgence, VEOLIA est joignable au 09.69.39.56.34.

Pour en savoir plus : caenlamer.fr

LES ASSOCIATIONS DU CASTELET



ANIM.COM

L'association Anim.com a été ravie de passer cette année avec vous, notamment à Pâques, lors de la fête de l'été et du marché de Noël.

Nous vous concoctons une année 2023 encore plus riche en événements, auxquels nous espérons vous voir nombreux ! Soirée années 80, Pâques, carte au trésor, loto et bien sûr la fête du village animeront les rues du Castelet cette année à venir... En attendant de vous retrouver lors de ces animations, l'association vous souhaite une très belle année 2023.

L'équipe Anim.com



POLYKROM'

Une nouvelle association domiciliée à Garcelles-Secqueville a vu le jour en cette fin d'année 2022 : Polykrom'. Cette association est un groupe vocal et scénique qui regroupe actuellement 24 personnes qui chantent avec joie et entrain des chansons françaises harmonisées à trois ou quatre voix.

Le « Vivre ensemble » n'est pas un vain mot pour nous tous ; aussi, dès que notre programme de chants sera finalisé, ce sera avec un grand plaisir que nous vous convierons à une aubade. Mettre à l'honneur la chanson française dans sa diversité est un choix de sa cheffe de chœur. Les recrutements se font en début d'année scolaire, sur audition individuelle.

Anne Piraud

CHEFFE DE CHŒUR |



Colleville-Montgomery,
7 mai 2022



ASSOCIATION *Le Jardin des Sourires*

L'année 2022 aura été la grande année des « premières fois » ! Premiers achats grâce aux cotisations et à la subvention de la mairie, premiers semis, premières plantations puis premières récoltes, pour notre plus grand plaisir.

Une année d'apprentissage aussi, nous avons pu constater que si les tomates se sont globalement bien accommodées du manque d'eau, il n'en a pas été de même pour les épinards, les courges ou les haricots... Les deux cuves, qui sont désormais opérationnelles, devraient nous aider pour les prochaines récoltes.

Lors de l'assemblée générale du 7 octobre dernier, nous avons présenté, outre notre bilan, un diaporama-rétrospective depuis la naissance de notre jardin. Si vous êtes passés nous voir lors du marché de Noël, vous avez pu également le visionner. Il est toujours visible sur notre page Facebook.

Nous avons terminé l'année 2022 en compostant sur buttes ce qui restait de nos récoltes et en paillant les buttes. Comme l'an passé, nous avons semé des céréales, dont les racines formeront des petits tunnels favorisant le drainage de l'eau. En nourrissant les buttes, nous favorisons le développement de la vie souterraine, qui contribue à une terre riche et bien amendée. Le jardin est prêt pour l'hiver !

2022 est donc une année très positive pour notre jardin, nous apprécions toujours autant de nous retrouver, par petits groupes ou tous ensemble. Nous déplorons néanmoins un certain nombre de dégradations de notre matériel tout au long de l'année (table abimée, plexiglas des serres cassé, tatouages sur notre cabanon...). Nous aimerions que notre jardin reste un lieu public et ouvert à tous, dans le respect de ce qui s'y trouve.

Nous invitons tous les jeunes de la commune ainsi que leurs parents à venir jardiner avec nous, ce serait une bonne façon de s'approprier le terrain de façon constructive !

Si vous souhaitez en savoir plus, sur la permaculture ou le jardinage raisonné, vous pouvez toujours passer nous voir au jardin le samedi matin, nous suivre ou nous contacter sur notre page Facebook « Le jardin des sourires » ou par mail à lejardindessourires14@gmail.com.



Dominique Printemps

PRÉSIDENTE |



DEUDEUCH CLUB



Domicilié à Garcelles, commune du Castelet, l'association Deudeuch' Club a pu reprendre en 2022 un rythme d'activités propre à satisfaire ses adhérents et tous les amis de la 2CV.

L'Assemblée Générale du Club s'est tenue le 22 janvier à Saint-Aignan-de-Cramesnil, une occasion pour tous de se revoir, en respectant toutefois toutes les précautions sanitaires. La semaine précédente, le Bureau de l'association était présent à Giel (61) pour l'AG des présidents des 2CV Clubs de France.

Les 4 et 5 mars, la collecte au profit des Restos du Cœur a permis de recueillir près de deux tonnes de dons au supermarché Leclerc de Blainville-sur-Orne.

Des salons étaient ensuite visités par les adhérents, comme la 36^e Bourse d'échange de Saint-Hilaire-du-Harcouët (50) le 6 mars ou le Salon des Belles Champenoises d'Epoque à Reims (51) les 12 et 13 mars. Le printemps s'est poursuivi avec la tenue du Rétromobile de Paris du 16 au 20 mars, la Bourse d'échange de Pont-l'Évêque le 27 mars ou le salon Auto-Moto Rétro à Moyaux le 3 avril.

Peu après la participation au 17^e Morvan TT à Blanzly (71) les 16 et 17 avril, le club s'est déplacé en grand nombre à Saint-Dizier (52) du 26 au 29 mai, pour la traditionnelle Rencontre Nationale des 2CV Clubs de France, laquelle reprenait après deux ans d'interruption due à la crise sanitaire. Une formidable occasion de revoir les amis de tout l'hexagone... et au-delà !

Du 30 juin au 3 juillet, le Deudeuch' Club de Caen a vu plusieurs de ses adhérents compter parmi les bénévoles du Mans Classic (72), rassemblement prestigieux autour du circuit Bugatti, puis, les 9 et 10 juillet, la Prairie à Caen

a accueilli à nouveau son splendide Rétro-Festival, avec plusieurs dizaines de 2CV formant un camping éphémère et accueillant.

Les courses d'endurance 2CV ont vu quelques membres du club participer, avec la tenue des 24H de Snetterton (GB) du 26 au 28 août ou les 24H de Spa-Francorchamps (Belgique) du 28 au 30 octobre.

Inédit depuis longtemps, une « nuit de la galère » se tenait les 10 et 11 septembre dans la Manche, un parcours nocturne sans réelle galère mais avec beaucoup de bonne humeur des participants.

L'année s'est poursuivie avec le salon Auto-Moto Rétro de Rouen les 17 et 18 septembre et la présentation d'une magnifique 2CV Type A de 1950, un modèle rarissime, puis le Goûter de Noël à destination des enfants et petits-enfants, le 27 novembre.

Ce même 17 septembre, le Castelet faisait appel aux 2CV du club pour sécuriser la collecte des déchets le long des rues communales, une opération couronnée de succès !

Enfin, les 2 et 3 décembre, baptêmes 2CV et ventes de petits objets ont permis de recueillir 700€ au profit du Téléthon.

Le Deudeuch'Club remercie également la commune pour les réunions mensuelles de l'association qui peuvent se tenir dans ses locaux, et souhaite à ses élus et habitants de très belles fêtes de fin d'année.

Thomas Houdan
LE PRÉSIDENT |

CONTACT :

- 10 rue de l'Avenir - Garcelles-Secqueville - 14540 LE CASTELET
- 06 51 80 61 43 - deudeuchclub.caen@laposte.net • www.2cvcaen.org

MSL (Maison des Sports et Loisirs)

La MSL continue son petit bonhomme de chemin avec ses 160 licenciés. Nous sommes fiers d'avoir réussi à mettre en place une équipe féminine catégorie 8/9 ans - 10/11 ans avec aujourd'hui 9 joueuses. Nous serions contents d'accueillir d'autres filles nées entre 2012 et 2016. Alban le coach a mis en place un créneau spécifique pour les entraînements le mercredi matin. Toujours dans cette catégorie nous avons organisé avec succès le mois dernier notre premier plateau.



UN PETIT TOUR D'HORIZON CONCERNANT LE RESTE DES CATÉGORIES.

Notre école de foot se porte très bien, nous finissons l'année par des plateaux en salle avec souvent la venue du Père Noël.

Nos vétérans restent motivés comme jamais pour la deuxième partie du championnat. Nos séniors équipe A en D2 finissent les matchs aller à la deuxième place félicitations à eux. Nos séniors équipe B en D3, eux finissent plus difficilement les matchs allers ; nous sommes confiants pour la deuxième partie de saison.

Pour les filles qui souhaitent venir ne serait-ce que pour un essai un mercredi matin, vous pouvez prendre contact avec Alban le coach au 06 45 13 38 99 .

Nous allons mettre nos chaussures de foot sous le sapin pour voir si un gentil sponsor a pensé à nous.

Toute l'équipe du MSL Garcelles vous souhaite une Belle Année 2023.



CONTACTS :

- Michel Bacon, Président : 06 16 08 20 39
- Dominique Chatry, Trésorier : 07 67 19 62 13

Michel Bacon
PRÉSIDENT DU MSL |

HOMMAGE



Merci Jean-Marie,

Au nom du bureau et des joueurs de l'A.S.S.A.C., je souhaite rendre hommage et saluer notre ami Jean-Marie Dutertre qui vient de nous quitter. Il fut l'un des piliers et une des chevilles ouvrières très importantes lors de la création de notre club de football.

Il a été le premier Président puis trésorier, joueur, dirigeant d'équipes jeunes et seniors, arbitre, responsable de la gestion de la buvette.

Après avoir arrêté ses fonctions officielles et de nombreuses années de bénévolat, Jean-Marie a été un supporter assidu lors des matchs de toutes nos équipes, au stade Walter Falk.

Nous avons une pensée émue pour son épouse, ses enfants et petits-enfants.

Encore merci pour tout ce que tu as apporté à notre club !

Raymond Evandre
PRÉSIDENT DE L'ASSAC |

CLUB IMAGES

Le week-end du 15 octobre 2022, nous avons eu la visite d'un grand Monsieur du Collodion humide qui a fait l'honneur de venir nous faire une démonstration au photo club de Saint-Aignan-de-Cramesnil en la personne très attachante qu'est M. Mathieu Beaulieu de Châtelleraut dans la Vienne (86). La journée s'est très bien déroulée et dans une très bonne humeur, l'ensemble du club a pu être pris en photo et traité avec ce procédé ancien sur plaque de verre.



Le collodion est un nitrate de cellulose dissous dans un mélange d'alcool et d'éther que l'on étend sur une plaque de verre. Quand ce mélange sirupeux commence à se figer sur le verre, on plonge la plaque dans un bain de nitrate d'argent pour la sensibiliser, les sels contenus dans la pellicule sont ainsi transformés en halogénure d'argent sensible à la lumière. On égoutte alors la plaque, on la transfère dans un châssis étanche à la lumière (Appareil photo dite chambre). Toutes ces opérations se font en chambre noire. On peut alors faire une prise de vue avec la chambre photographique. La plaque doit ensuite être immédiatement développée en chambre éclairée en lumière rouge clair (le nitrate d'argent étant insensible à la lumière rouge) avec de l'acide gallique ou du sulfate de fer puis fixée au thiosulfate de sodium ou au cyanure de potassium. Ce procédé a été utilisé en photographie jusqu'aux années 1950 et plus.

L'ensemble du Travail de Mathieu est visible sur facebook :
https://www.facebook.com/groups/442993822429973/?multi_permaLinks=5727075190688450&ref=share

FRENCH DIGITAL TOUR

Le week-end du 19 et 20 novembre 2022 a eu lieu la 17^e édition FRENCH DIGITAL TOUR, salon international d'images projetées sous forme de circuit. Les mêmes images sont jugées dans le même ordre dans 4 villes différentes : Legé (86), St Martin de Crau (13), St Aignan de Cramesnil (14) et Bagnols Marcoule (30). Le FDT, ce sont 4 catégories de compétitions : le Libre Couleur et Libre Monochrome, La Nature et Le Thème : scènes de rues. Cette année, nous avons jugé 7203 images, réparties de la façon suivante : 2220 en couleur, 2012 Monochrome, 1543 en Nature et 1428 en Thème : Scènes de rues. Près de 600 auteurs et 52 pays représentés.



Le jury de Saint-Aignan-de-Cramesnil était constitué de M^{me} Hélène Vallas de Paris (75), M. Michel Chauvin de Siouville (50) et M. Vincent Cochain de Belgique. Le grand gagnant de notre salon est M. Marcel Van Balken des Pays Bas et le Meilleur Auteur Français est M^{me} Brigitte Monjaux de Biganos (33) qui fut par le passé l'un de nos jurys. Prochains rendez-vous sur Saint-Aignan : les 17 et 18 juin 2023 pour notre 37^e exposition annuelle, et le 18^e French Digital Tour les 18 et 19 novembre 2023.

Les réunions club ont lieu tous les vendredis à partir de 18h30 dans les locaux situés à l'étage de la Mairie de Saint-Aignan.

José Manuel Pires Dias
LE PRÉSIDENT |

LES ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

FAMILLES RURALES

Association de Bourguébus et sa région.

LES ACTIVITÉS FAMILLES RURALES

L'association propose ses activités sur 5 communes : Bourguébus, Castine-en-Plaine, Grentheville, Le Castelet, Soliers. En partenariat avec celles-ci (subventions, prêts de salle...), une équipe de 15 bénévoles, 4 salariés, 4 prestataires et un animateur proposent 12 activités :

- Bibliothèque • Club de l'Amitié • Scrapbooking • Ateliers Loisirs Créatifs
- Danse Contemporaine Enfant • Théâtre Enfant
- Jeux d'Echecs • Randonnée Pédestre • Sophrologie
- Yoga thérapie / Yoga Santé • Gymnastique Douce
- Gymnastique Dynamique à Garcelles le mercredi à 19h

LES ÉVÉNEMENTS FAMILLES RURALES

- Bibliothèque : échange avec l'école de Bourguébus, journées portes ouvertes à thèmes avec les adhérents
- Danse : spectacle de fin d'année
- Théâtre : représentation de fin d'année
- Participation au téléthon, fête de la Saint-Jean...

CONTACTS :

- Suivez-nous sur Facebook : Familles Rurales Bourguébus
- famillesruralesbourguebus@gmail.com
- 02 31 90 25 82



TENNIS CLUB FRÉNOUVILLE

Grâce à l'opération raquettes offertes, nous avons pu remettre 15 raquettes à nos jeunes nouveaux inscrits lors des remises de raquettes. Les enfants ont été très contents de recevoir une raquette par la ligue de tennis et le club.

Notre graine de champion, Adem Kan, jeune licencié depuis 2 ans au sein du tennis club a effectué à ce jour 2 tournois galaxies rouges. Sa première rencontre 1 victoire sur 4 matchs en 1 set de 3 jeux au club de Verson. Sa seconde rencontre, il est arrivé 7^e sur 12 avec 1 victoire 3-1 et 2 défaites 3-2 et 3-1 au club de lfs. Notre futur graine de champion ne va pas s'arrêter là car plusieurs tournois sont à venir !

Les tournois galaxies sont ouverts à tous les jeunes jusqu'à 10 ans, licenciés dans un club et ayant un correspondant à son niveau de jeu. Au-delà de 10 ans les enfants ont un classement. Ils peuvent également effectuer des tournois open dans d'autres club pour gagner en classements.

La liste des tournois se trouve sur le site de la fédération de tennis, sur le site TENUP pour les licenciés ou sur



notre site <http://tcf14.unblog.fr/le-club/> ou sur notre page Facebook : Tennis club de Frénoville avec toutes les informations du club.

Le club est fier de vous informer que Angélique Bodereau-Sandret a reçu, lors de l'assemblée générale du comité de tennis du calvados, une médaille fédérale de bronze pour la féliciter de ses 16 ans de bénévolat au sein du club.

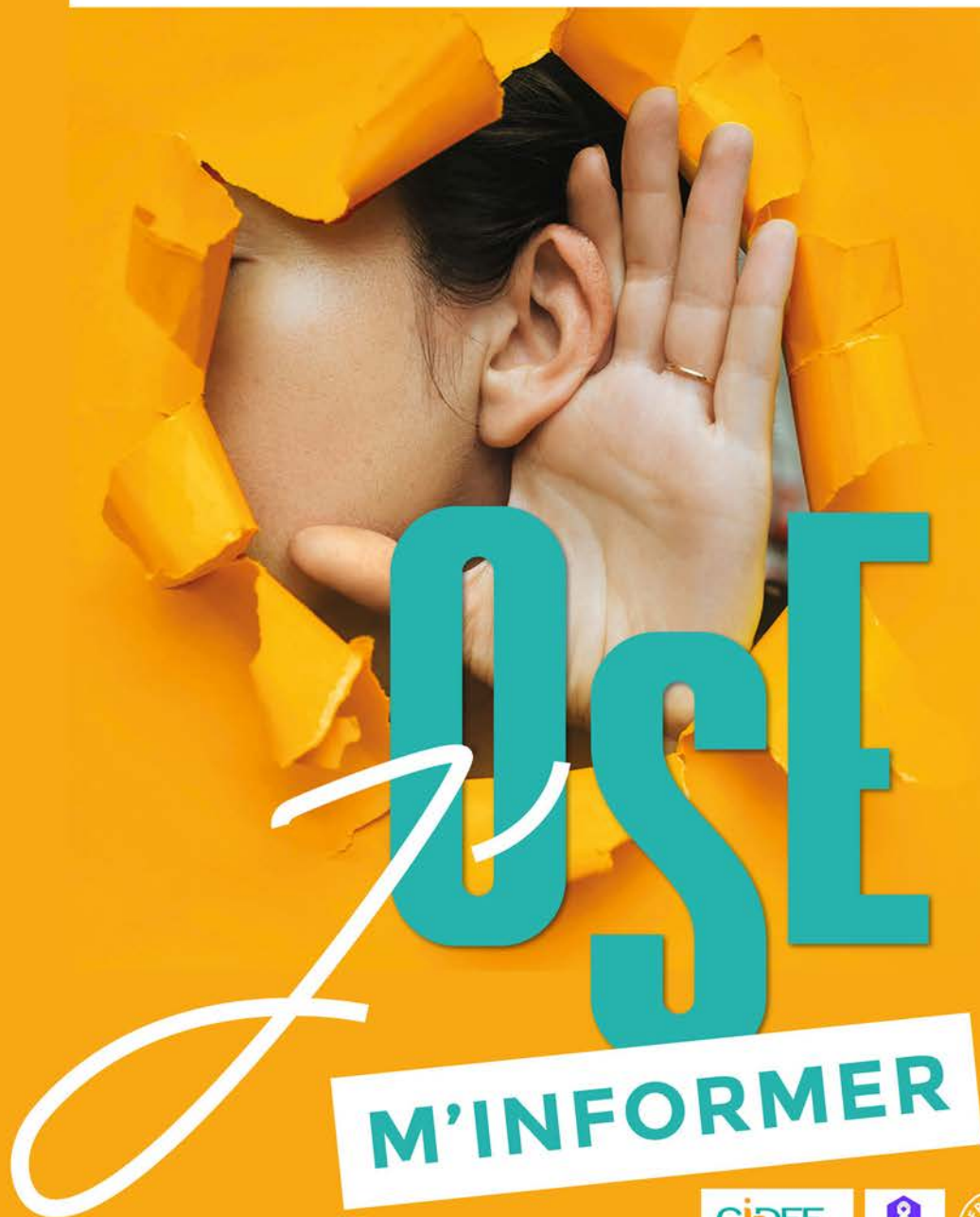
Même si Angélique affirme que la médaille revient à l'ensemble du bureau qui œuvre chaque jour depuis 2006, celle-ci récompense son travail fourni depuis toutes ces années de bénévolat et d'investissement au sein du club.

Angélique Bodereau Sandret

TRÉSORIÈRE |

DROIT DE LA FAMILLE

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Des permanences juridiques près de chez vous
Osez prendre rendez-vous !

En France chaque année, 213 000 femmes en moyenne déclarent subir des violences dans leur couple.
Vous aussi, osez vous informer et en parler pour comprendre vos droits.

Pour prendre rendez-vous, rapprochez-vous de votre CIDFF Calvados

Résidence Saint-Ursin - 10 rue Roger Aini - 14100 Lisieux
02 31 62 32 17 - cidfflisieux.accueil@cidff14.fr

Ces temps d'échange et d'écoute sont confidentiels et animés par des professionnels des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

AGENDA...

ÉVÉNEMENTS À VENIR

JANVIER

Mercredi 11 janvier de 15h à 17h : Les rencontres numériques - Mairie de Garcelles

Dimanche 15 janvier à 11h : Cérémonie des vœux - Salle des fêtes de Saint-Aignan

Mercredi 25 janvier de 15h à 18h : Les rencontres numériques - Mairie de Garcelles

Du 16 au 23 Janvier :

En 2022, la Chiffo a été contrainte de suspendre les collectes en porte à porte, c'est pourquoi elle a décidé de mettre à disposition des bacs de collecte dans nos 2 mairies. Vous pourrez venir déposer vos textiles, linge de maison et chaussures afin d'assurer leur revalorisation :

- Mairie Saint-Aignan tous les jours de 9h à 18h
- Mairie Garcelles aux heures d'ouverture

FÉVRIER

Dimanche 5 février de 10h à 18h : Et si on jouait en famille au Castelet ?

Venez passer un moment pour jouer en famille (de 0 à 99 ans) à la Salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil avec l'association Jouons Ensemble

Mercredi 8 février de 15h à 18h : Les rencontres numériques - Mairie de Garcelles-Secqueville

Mercredi 8 février après-midi : Rencontre Y a d'la joie ! Visite au musée des Automates de Falaise par le CCAS

Dimanche 26 février à 10h30 : Arbre de naissance
Verger des naissances à Garcelles-Secqueville

MARS

Mercredi 8 mars de 15h à 18h : Les rencontres numériques - Mairie de Garcelles-Secqueville

Dimanche 12 mars après-midi : Mars bleu - Concert de Trompette par Jean-Jacques Petit à l'église de Garcelles-Secqueville.



Démarches administratives

Services en ligne

Informations

Les Points Info 14 sont des espaces d'accueil destinés aux usagers éloignés des services publics. Ils leur permettent d'avoir accès à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations, par le biais d'internet et de la visioconférence.

Un référent dédié vous accompagne dans l'usage des outils numériques. Vous pouvez ainsi effectuer vos démarches sans avoir à vous déplacer dans les différentes administrations, et ce, GRATUITEMENT, et en toute confidentialité.

22 ADMINISTRATIONS SONT PARTENAIRES :

Conseil départemental du Calvados, Préfecture du Calvados, Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), CAF, CPAM, Pôle emploi, CARSAT Retraite, MSA Côtes Normandes, URSSAF, MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), Conseil départemental d'Accès au Droit, CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), SDEC Energie, SAUR, EDF solidarité, Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie, Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, Armée de terre, Association MATHILDE, CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands), SOLIHA, Enedis (ex ERDF)

LES POINTS INFOS 14 PRÈS DE CHEZ VOUS:

- **MAY-SUR-ORNE** - Rue Eugène FIGEAC - 02 31 80 31 15
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h30-17h (Selon jours)
- **BRETTEVILLE-SUR-LAIZE** - Place de la Mairie - 02 31 23 49 47
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h, 13h-17h
- **BELLENGREVILLE** - 10 Rue Léonard Gille - 02 31 23 68 08
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

FESTIVAL DE JEUX

Et si on jouait ensemble en famille !

JEUX
D'AMBIANCE

DE 0 À 99 ANS

JEUX DE
SOCIÉTÉS

ESPACE
0-3 ANS

JEUX DE
CONSTRUCTION

DIMANCHE
5
FÉVRIER
DE 10H À 17H

Animé par
l'association
JOUONS ENSEMBLE
et la participation
de **NICOLAS MARIE**
(auteur, CLACOS)

VENEZ PASSER UN MOMENT POUR JOUER EN FAMILLE
Salle des Fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil

Entrée Gratuite



mairie@commune-le-castelet.fr - www.commune-le-castelet.fr

